



**LIVRET
DE L'ÉTUDIANT·E
2016-2017**

NIVEAU (Licence 3 année)

MENTION : Economie-Gestion

Livret voté à la CFVU du 4 juillet 2016

université
Paris Ovest
■ ■ ■
Nanterre La Défense



SOMMAIRE

Adresses utiles	3
Calendrier universitaire	4
L'UFR SEGMI	5
Relations internationales	6
Schéma simplifié des études	7
La poursuite d'études en économie	8
Les modalités de contrôle des connaissances et de compétences	10
La charte des examens	21
La charte du savoir-vivre	25
Présentation des maquettes du L3	26
Économie	27
Économie - Droit	29
Économie - Langues et Sociétés	31
Gestion	40
Gestion – Langues et Sociétés	42
Plans des cours	52

ADRESSES UTILES



Bibliothèque universitaire : 2, allée de l'Université, BP 105, 92001 Nanterre
Bibliothèque de l'UFR : 1^{er} étage du bâtiment G



Site de l'université Paris Ouest : <http://www.u-paris10.fr/>
Site de l'UFR SEGMI : <http://ufr-segmi.u-paris10.fr/>
Informations sur les EC transversaux : <http://moduleslmd3.u-paris10.fr>



Site d'inscriptions (Sesame) : <http://sesame.u-paris10.fr>
Site des emplois du temps : <http://planning.u-paris10.fr>
Site de communication des résultats : <https://ent.u-paris10.fr/>
[espace *Ma scolarité*]



Site des services numériques de l'université (wifi) :

<http://servicesenligne.u-paris10.fr> ou
<http://cri.u-paris10.fr>

C2I et les compléments de cours en ligne : <http://coursenligne.uparis10.fr>



Service de la Formation Continue :
bâtiment M – accueil.sfc@u-paris10.fr



SUIO - Service Universitaire d'Information et d'Orientation
bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34
Pour une convention de stage : <http://stages.u-paris10.fr>



Service des Affaires culturelles : bâtiment L, bureau R 28
Service des Bourses : bâtiment A, 1^{er} étage.
Service Handicaps et accessibilité : bâtiment DD, bureau R. 05
Service médical : rez-de-chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33
Assistants sociales : rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20

CALENDRIER 2016 – 2017

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016/17

Semaine d'accueil lundi 05 septembre → vendredi 09 septembre 2016

1^{er} SEMESTRE

lundi 12 septembre 2016 → samedi 14 janvier 2017

Début des cours lundi 12 septembre 2016

*** Vacances de la Toussaint** jeudi 27 octobre → mardi 1^{er} novembre 2016

Semaine de révision tutorée lundi 05 décembre → samedi 10 décembre 2016

Fin des enseignements samedi 17 décembre 2016

*** Vacances de Noël** lundi 19 décembre 2016 → dimanche 1^{er} janvier 2017

Examens lundi 02 janvier → samedi 14 janvier 2017

2nd SEMESTRE

lundi 16 janvier → mercredi 16 mai 2017

Début des cours lundi 16 janvier 2017

*** Vacances d'hiver** lundi 13 février → dimanche 19 février 2017

*** Vacances de printemps** lundi 10 avril → dimanche 16 avril 2017

Fin des enseignements samedi 22 avril 2017

Semaine de révision tutorée lundi 24 avril → samedi 29 avril 2017

Examens mardi 02 mai → mercredi 16 mai 2017

1^{re} SESSION

lundi 12 septembre 2016 → mercredi 16 mai 2017

Jury de la 1^{re} session lundi 22 mai → samedi 27 mai 2017

2^e SESSION

lundi 29 mai → mercredi 12 juillet 2017

Semaines de révision tutorée lundi 29 mai → samedi 10 juin 2017

Examens lundi 12 juin → mardi 27 juin

Jury de la 2^e session mercredi 05 juillet → mercredi 12 juillet 2017

JOURS FÉRIÉS

Toussaint	mardi 1 ^{er} novembre 2016
Armistice 1918	vendredi 11 novembre 2016
Lundi de Pâques	lundi 17 avril 2017
Fête du travail	lundi 1 ^{er} mai 2017
Victoire 1945	lundi 08 mai 2017
Jeu de l'Ascension	jeudi 25 mai 2017
Lundi de Pentecôte	lundi 05 juin 2017
Fête nationale	vendredi 14 juillet 2017

Le calendrier général de l'université ne concerne pas les formations qui ont un calendrier dérogatoire.

L'UFR SEGMI

L'UFR abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique. Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

Directrice de l'UFR : Yann DEMICHEL, bâtiment G, bureau E01

Directeur du département d'Économie : Marc BAUDRY, bâtiment G, bureau 605

Directeur du département de gestion : Béatrice BELLINI

Directeur du département de Mathématiques-Informatique : Jean-François PRADA-PEYRE

Responsable administrative de l'UFR : Marie-Odile BOULIN, bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

Responsable de la scolarité : Libny ESTRIPLET, bâtiment G, bureau R39, 01 40 97 98 13

Secrétariat de direction : Rachel ANDRIANASITERA et Baya BOUHERAOUA
bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31, Fax : 01 40 97 71 42

Secrétariats des trois années de licence Economie et Gestion :

Première année : Maric LISO et Ingrid BARCLAY, bâtiment G, bureau R35A, 01 40 97 78 72

Deuxième année : Nicolas PETIT, bâtiment G, bureau R35-B, 01 40 97 78 28

Troisième année : Davina GAUVIN, Pauline GODEZENNE, bâtiment G, bureau R40-2 et R35D, 01 40 97 77 97 et 01 40 97 78 85

Secrétariat des 3 années du parcours Droit de la licence Economie et Gestion :

Baptiste Moussette, bâtiment G, bureau R40-4

Secrétariat de la première année de master :

Davina GAUVIN, bâtiment G, bureau R40-2, 01 40 97 77 97

Bibliothèque de l'UFR : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111–113, 01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

Équipe de formation

Responsable de la licence

L1 : Ludovic JULIEN

L2 : Béatrice BELLINI

L3 : Dramane COULIBALY

Responsable du tutorat : Vincent BOUVATIER

Responsables de la préparation au CAPES de SES et du master MEEF SES : Alexandra RAEDECKER

Autres membres :

Carole GODARD (Gestion)

Claire HANEN (Informatique)

Laurent MESNAGER (Mathématiques)

Brigitte MARREC (Économie & Gestion - Langue et Sociétés du monde anglophone)

Bernd ZIELINSKI (Économie & Gestion - Langue et Société allemandes)

Marie LECOUCVEY (Économie & Gestion - Langue et Sociétés espagnoles et hispano-américaines)

RELATIONS INTERNATIONALES

Bureau des relations internationales pour l'UFR SEGMI :

Catherine HÉRÉÜS, internationalsegmi@u-paris10.fr - bureau R35D, 01 40 97 79 86

Responsables pédagogiques des relations internationales pour l'économie (programme ERASMUS) :

Saïd SOUAM

Programmes d'échanges bilatéraux (Hors Europe) : Annie GARANTO, garantoa@gmail.com

Cursus intégré franco-allemand avec l'Université de Mayence (<http://www.ecofrall.com/>) :

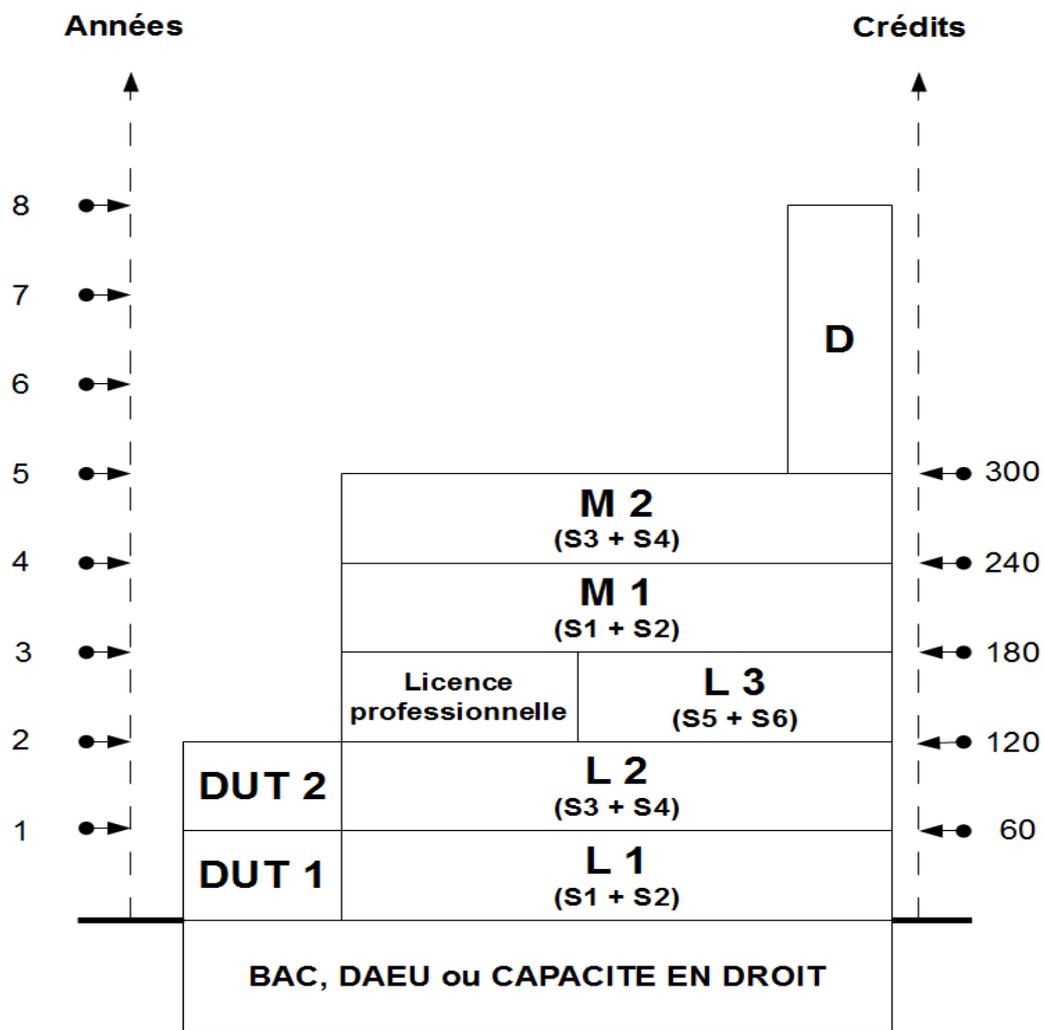
Michael BREI, bâtiment G, bureau 604bis - michael.brei@uni-bonn.de

Connie STUBBE, bâtiment V, bureau 106 - c.stubbe@u-paris10.fr

MESSAGES TRÈS IMPORTANTS

L'inscription pédagogique (qui suit l'inscription administrative) est indispensable pour la validation de vos crédits. Vos choix de cours seront définitifs le 01 octobre pour le premier semestre et le 02 février pour le second semestre.

Les demandes de validation d'acquis, qu'elles concernent des enseignements du premier ou du second semestre sont à déposer au secrétariat (L1) avant le 01 octobre. Au-delà de cette date, plus aucune demande ne sera acceptée.



Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'UFR SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (UFR).

Une UFR est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'UFR à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

Le LMD (Licence – Master – Doctorat) :

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

L'inscription pédagogique :

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP).

Il s'agit :

- de préciser le mode de contrôle des connaissances :
 - soit continu, dans le cadre **des travaux dirigés** (règle générale),
 - soit dérogatoire.

Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.

- de choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- de choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre UFR, ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

L'inscription pédagogique dans un groupe de TD :

Pour la troisième année de Licence et la première année de Master, l'inscription aux Travaux Dirigés est annuelle et s'effectue également auprès du secrétaire pédagogique au début de l'année universitaire, durant une plage de deux semaines dont les dates sont communiquées en début d'année.

Un changement de groupe de TD, ou dans le cas de la troisième année de Licence et la première année de

Master, un changement d'option ou de parcours, est du ressort du seul responsable pédagogique de l'année, qui peut accorder une dérogation en dehors des périodes d'inscription décrites ci-dessus. Ni les chargés de Travaux Dirigés, ni les secrétaires pédagogiques n'ont la possibilité de satisfaire à cette demande. De tels changements ne sauraient être considérés comme un droit acquis, sinon comme une tolérance. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite, impérativement justifiée par un certificat de travail ou des circonstances exceptionnelles, à déposer au secrétariat pédagogique.

Quelle que soit l'année de formation, les horaires de TD ne sont pas modulables : tout changement de TD dans une matière requiert l'acceptation par l'étudiant de l'emploi du temps du TD pour l'ensemble des autres matières du semestre.

Nous avons choisi autant que cela est possible de privilégier un enseignement en groupes de taille limitée. Ainsi, en troisième année, êtes-vous répartis en deux unités pédagogiques (UP), une UP d'Économie ou de Gestion. Chacune d'elle bénéficie d'un enseignement qui lui est propre, sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD).

Ainsi, la plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue le contrôle continu

La poursuite en Économie :

Titulaires de la licence, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master. À l'Université Paris Ouest, les étudiants peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Économie, en particulier dans le cadre des mentions « Économie Appliquée », « Monnaie, Banque, finance et Assurance », « Économie de l'Environnement et de l'Énergie et des Transports », « Analyse et Politique économiques », « Économie du Droit », « Risques et Environnement », « Sciences économiques et sociales. Pour les étudiants se destinant au professorat, le master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » permet de se préparer au concours de recrutement de professeur de sciences économiques et sociales tout en continuant sa formation universitaire jusqu'à l'obtention du diplôme de « Master ». Les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au master présenté.

La poursuite en Gestion :

Titulaires de la licence, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master. À l'Université Paris Ouest, les étudiants peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Gestion, en particulier dans le cadre des mentions « Finance », « Comptabilité, contrôle, audit », « Contrôle de gestion et audit organisationnel », « Gestion de production, logistique, achats », « Gestion des ressources humaines », « Management », « Management stratégique », « Management de l'innovation », « Entrepreneuriat et management de projets », « Marketing, vente ». Les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au master présenté.

Modalités approuvées par le CEVU du 30 juin 2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université **au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début** de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ovest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*¹, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(1) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) Le contrôle continu est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) Le contrôle en cours de formation est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

¹ Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme. Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

(2) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum².

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

• La session de rattrapage :

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront

² Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

La période pendant laquelle se dérouleront les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CREDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non³. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.⁴

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

³ Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à $(10 * 25/100) = 2,5$. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

⁴ Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « **ABJ** » (i.e., Absence Justifiée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « Défaillant » au semestre en question (et *in fine*, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement si il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES REGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives aux stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^e session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^e session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^e semestre se déroule au terme des enseignements du 1^e semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de capitalisation et de compensation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master**

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- **Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3**

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- ↳ Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- ↳ Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès-verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ETUDIANT–NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable	:	$10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien	:	$12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien	:	$14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$

- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable	:	$10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien	:	$12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien	:	$14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien	:	$16/20 \leq \text{MGP}$

LA CHARTE DES EXAMENS

(texte voté par le CEVU du 28 juin 2010 et ratifié CA du 5 juillet 2010)

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens. Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal contrôle continu, aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. Calendrier et convocation

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. Déroulement des épreuves

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 Accès aux salles d'examen

2.1.1 Conditions d'entrée

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire. Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance. Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile. Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer. Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Émargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom. Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-

verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.1 Conditions de sortie

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2^e heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2^e heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2^e heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1^{ère} heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée. Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 Consignes à respecter pendant toute la durée de l'épreuve

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves. Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire. Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.

Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve.

Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 Fin d'épreuve et remise des copies

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 Cas des étudiants handicapés

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 Laïcité

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. Fraude

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. Communication des résultats et consultation des copies

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys. Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

Le Plagiat

Lors de la correction de rapports de stage et de mémoires donnant lieu à une évaluation, l'utilisation du « copier/coller » en partie ou en totalité d'articles, de rapports ou de tout autres documents provenant d'internet est de plus en plus fréquemment constaté, sans qu'il soit explicitement fait mention des sources.

Ceci constitue une violation de la propriété intellectuelle. Il est effet interdit de copier et/ou de traduire une partie ou l'intégralité d'un article provenant d'internet même si les sources sont citées.

Seule la reproduction de citations est « autorisée » à la condition que celles-ci soient clairement identifiées et référencées. Elles doivent être placées entre guillemets et référencées en bas de page.

Tout travail doit comporter les références des ouvrages et/ou des sites internet qui ont servi à son élaboration. L'UFR SEGMI s'est dotée d'un outil permettant de détecter dans un texte le degré de plagiat sur internet et dans les documents déjà analysés.

A compter de ce jour, chaque rapport et mémoire devra être remis accompagné d'une version informatique du document (CD ou fichier joint par mail).

Le non respect de ce principe et de ces règles entraînera selon le degré de gravité de la faute constatée l'attribution de la note zéro, l'obligation de refaire le travail incriminé et un éventuel passage devant le Conseil de discipline.

Charte du savoir-vivre ensemble
Université Paris Ouest Nanterre la Défense
Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

Présentation des maquettes du L3

Formation « Économie » (L3) :

Formation « Économie - Droit » (L3) :

Formation « Économie– Langues et Sociétés » (L3) :

Formation « Gestion » (L3) :

Formation « Gestion – Langues et Sociétés » (L3) :

Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

ABI : absence injustifiée

CA : conseil d'administration

CEVU : conseil des études et de la vie universitaire

CM : cours magistral

D : doctorat

DAEU : diplôme d'accès aux études universitaires

DUT : diplôme universitaire de technologie

EAD : enseignement à distance

EC : élément constitutif

ECTS : european credits transfer system

L : licence

M : master

TD : travaux dirigés

UE : unité d'enseignement

et dans les maquettes ci-après

Si : semestre no i

Vol. hor. : volume horaire

Vol. hebdo. : volume horaire hebdomadaire

Licence 3 mention Économie et Gestion - Parcours Economie

LIBELLÉ LMD3						CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE					3EEGUF51			
	Analyse des fluctuations (Macro D)					3EEC5325	4.5	36	16
	Économétrie 1					3EEC5327	3	24	16
	Économie publique (Micro D)					3EEC5324	4.5	36	16
	1 UE Complémentaire au choix :								
	1 UE COMPLÉMENTAIRE - ECONOMIE					3EEGUC51			
	Economie du travail					3EEC5809	3	24	
	Mathématiques des modèles dynamiques					3EEC5328	3	18	24
	1 EC au choix :						3	24	
	Analyse économique de l'Etat					3EEC5812			
	Economie monétaire					3EEC5A18			
	Introduction économique à l'analyse du risque					3EEC5810			
	Statistique inférentielle approfondie					3EEC5808			
	1 UE COMPLÉMENTAIRE - MATHEMATIQUES- INFORMATIQUE					3EEGUC52			
	MI-Analyse S5					3EME5272	3	12	24
	MI-Probabilités S5					3EME5273	3	24	36
	1 Parcours personnalisé au choix :								
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ - ECONOMIE					3EEGUS51			
	Problèmes économiques contemporains					3EEG5013	4.5	36	
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ - PARCOURS MATHEMATIQUES-INFORMATIQUE					3EEGUS52			
	MI-Statistique S5					3EME5274	4.5	24	24
	UE LANGUE VIVANTE					3EEGUL51			
	Anglais Lansad S5					3KNSIX40	3		18
	1 UE Pré-professionnalisation au choix :								
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION - ECONOMIE					3EEGUP54			
	MODULE PRE-PROFESSIONNALISATION ETABLISSEMENT S5					3UPP5XRZ	1.5		12
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION - MATHEMATIQUES- INFORMATIQUE					3EEGUP51			
	MI-Projet mathématiques S5					3EME5274	1.5		12

SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE	3EEGUF61			
	Économétrie 2	3EEC6338	3	24	16
	Économie industrielle (Micro E)	3EEC6335	4.5	36	16
	Théories de la croissance (Macro E)	3EEC6337	4.5	36	16
	1 UE Complémentaire au choix :				
	1 UE COMPLÉMENTAIRE - ECONOMIE	3EEGUC61			
	Economie internationale	3EEC6339	3	24	
	Marchés financiers	3EEC6011	3	24	
	1 EC au choix :		3		
	Introduction à la finance internationale	3EEC6017		24	
	Econométrie appliquée (logiciels économétriques)	3EEC6811		0	16
	Economie du social	3RRG6012		24	
	Environnement et développement durable	3EEG6013		24	
	1 UE COMPLÉMENTAIRE - MATHEMATIQUES- INFORMATIQUE	3EEGUC62			
	MI-Analyse S6	3EME6277	4.5	24	24
	MI-Probabilités S6	3EME6276	4.5	24	24
	1 Parcours personnalisé au choix :				
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ - ECONOMIE	3EEGUS61			
	Méthodes numériques pour l'économie	3EEG6002	1.5		16
	Théories économiques contemporaines	3EEG6015	3	24	
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ - MATHEMATIQUES- INFORMATIQUE	3EEGUS62			
	MI-Statistique S6	3EME6278	4.5	24	24
	UE LANGUE VIVANTE	3EEGUL61			
	Anglais Lansad S6	3KNSPX3K	3		18
	1 UE Pré-professionnalisation au choix :				
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION - ECONOMIE	3EEGUP66	1.5		
	Module Pré-Professionnalisation établissement S6	3UPP6XMR			12
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION - MATHEMATIQUES- INFORMATIQUE	3EEGUP62			
	1 EC au choix :		1.5		12
	MI-Projet mathématiques S6	3EME6280			
MI-Stage S6	3EME6876				

Licence 3 mention Économie et Gestion - Parcours Droit

		LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE		3ECDUF51			
	Analyse des fluctuations (Macro D)		3EEC5325	4.5		
	Économétrie 1		3EEC5327	3		
	Économie publique (Micro D)		3EEC5324	4.5		
	UE COMPLÉMENTAIRE		3ECDUC51			
	Droit commun des sociétés		3JDT5CM4	4.5		
	Droit public économique		3JDT5PE4	4.5		
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ		3ECDUS51			
	Économie politique et constitutionnelle		3EEC5A27	1.5		
	Introduction économique à l'analyse du risque		3EEC5810	3		
	UE LANGUE VIVANTE		3ECDUL51			
	Anglais Lansad		3KNSIX40	3		
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION S1		3ECDUP51			
	Techniques d'argumentation économique en droit		3JDO5TA1	1.5		

SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE		3ECDUF61			
	Économétrie 2		3EEC6338	3		
	Économie industrielle (Micro E)		3EEC6335	4.5		
	Théories de la croissance (Macro E)		3EEC6337	4.5		
	UE COMPLÉMENTAIRE		3ECDUC61			
	Droit des libertés fondamentales		3JDT6LF4	4.5		
	Droit fiscal		3JDT6FI4	4.5		
	UE PARCOURS PERSONNALISÉ		3ECDUS61			
	Introduction à l'économie du droit			1.5		
	1 EC au choix :			3		
	Droit et économie de l'Union européenne		3JDO6DE3			
	Économétrie appliquée (logiciels économétriques)		3EEC6811			
	UE LANGUE VIVANTE		3ECDUL61			

Anglais non spécialiste S3	3KNSPX3K	3		
UE PRÉPROFESSIONNALISATION S2	3ECDUP65			
1 EC au choix :		1.5		
Module Pré-Professionnalisation établissement S6	3UPP6XMS			
Stage et rapport de stage				

L3 Économie – Langues et Sociétés

Cette double formation permet d'acquérir les connaissances de base en économie et offre un approfondissement des connaissances linguistiques et des sociétés étrangères selon le choix :

- Langue et sociétés du monde anglophone
- Langue et société allemandes
- Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines
- Langue et sociétés chinoises

La lecture de ce livret de l'étudiant sera utilement complétée par une visite des pages suivantes :

↗ **Site du département d'études anglophones** : <http://anglais.u-paris10.fr/>

↗ **Site du département d'allemand** : <http://dep-etudes-germaniques.u-paris10.fr/>

↗ **Site du département d'espagnol** : <http://espagnol.u-paris10.fr/>

↗ **Site de l'Institut Confucius** : <http://confucius.u-paris10.fr>

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langue et société anglophones

		LIBELLÉ LMD3	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE				
	Analyse des fluctuations (Macro D)		4.5	36	16
	Économétrie 1		3	24	16
	Économie publique (Micro D)		4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ANGLAIS				
	Communiquer à l'écrit en anglais de spécialité (1)		1.5		24
	Économie & société : États-Unis, XXe /XXIe (1)		3	18	
	Économie & société : Royaume-Uni, XXe /XXIe(1)		3	18	
	Gestion des ressources (1)		1.5	24	
	APPROFONDISSEMENT ANGLAIS OU LANGUE NON SPÉCIALISTE				
	1 EC au choix :		3		18
	Approfondissement de l'anglais				
	Langue non spécialiste anglais S5				
	PARCOURS PERSONNALISÉ				
	Mathématiques des modèles dynamiques		3	18	24
	Machines et logiciels : D1,D3 (S1)		1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION				
	Communiquer en milieu professionnel anglophone 1		1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langue et société anglophones

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--	--------------	-------------	------	-----------	-----------

SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE	3EEAUF61			
	Économétrie 2	3EEC6338	3	24	16
	Économie industrielle (Micro E)	3EEC6335	4.5	36	16
	Théories de la croissance (Macro E)	3EEC6337	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ANGLAIS	3EEAUC61			
	Communiquer à l'écrit en anglais de spécialité (2)	3EEC6481	1.5		24
	Économie & société : Etats-Unis, XXè /XXIe (2)	3EEC6A12	3	18	
	Économie & société : Royaume-Uni, XXe/XXIe (2)	3EEC6477	3	18	
	Gestion des ressources (2)	3EEC6A13	1.5	24	
	APPROFONDISSEMENT ANGLAIS OU LANGUE NON SPÉCIALISTE S6	3EEAUL61			
	1 EC au choix :		3		18
	Approfondissement de l'anglais	3EEC6A47			
	Anglais non spécialiste S6				
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EEAUS61			
	Economie internationale	3EEC6339		24	
	Web et travail collaboratif: D2,D4,D5 (S2)	3UMEMA38			18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EEAUP61			
	Interprétariat approfondi 1 (S5)	3EEC6474	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langue et société allemandes

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE	3EEDUF51			
	Analyse des fluctuations (Macro D)	3EEC5325	4.5	36	16
	Économétrie 1	3EEC5327	3	24	16
	Économie publique (Micro D)	3EEC5324	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ALLEMAND	3EEDUC51			
	Comptabilité allemande	3EEC5822	3	12	12
	Management interculturel franco-allemand	3EEC5825	3	12	12
	Réalités économiques 1	3EEC5835	3	12	12
	APPROFONDISSEMENT ALLEMAND OU LANGUE NON SPÉCIALISTE S5	3EEDUL51			
	Communication écrite allemande 1	3EEC5836	1.5		12
	Langue non spécialiste anglais S5	3EEC5837	1.5		18
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EEDUS51			
	Mathématiques des modèles dynamiques	3EEC5328	3	18	24
	Machines et logiciels : D1,D3 (S1)	3UMEMA37	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EEDUP51			
	Interprétariat approfondi 2 (S6)	3EEC5826	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langue et société allemandes

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE	3EEDUF61			
	Économétrie 2	3EEC6338	3	24	16
	Économie industrielle (Micro E)	3EEC6335	4.5	36	16
	Théories de la croissance (Macro E)	3EEC6337	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ALLEMAND	3EEDUC61			
	Politiques industrielles et territoriales France-Allemagne	3EEC6823	3	12	12
	Réalités économiques 2	3EEC6824	3	12	12
	Système fiscal allemand	3EEC6838	3	12	12
	APPROFONDISSEMENT ALLEMAND OU LANGUE NON SPÉCIALISTE S6	3EEDUL61			
	Communication écrite allemande 2	3EEC6839	1.5		12
	Anglais non spécialiste S6	3EEC6840	1.5		8
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EEDUS61			
	Economie internationale	3EEC6339	3	18	24
	Web et travail collaboratif: D2,D4,D5 (S2)	3UMEMA38	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EEDUP61			
	Communiquer en milieu professionnel anglophone 2	3EEC6A50	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langues et sociétés espagnoles et hispano américaines

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE	3EEEUF51			
	Analyse des fluctuations (Macro D)	3EEC5325	4.5	36	16
	Économétrie 1	3EEC5327	3	24	16
	Économie publique (Micro D)	3EEC5324	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ESPAGNOL	3EEEUC51			
	Comptabilité espagnole	3EEC5422	3	12	12
	Environnement économique et social de l'Amérique latine contemporaine	3EEC5421	3	12	12
	Traduction économique 1 (Espagnol)	3EEC5424	3		24
	LANGUE NON SPÉCIALISTE S5	3EEEUL51			
	Langue non spécialiste toutes langues S5		3		18
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EEEU551			
	Mathématiques des modèles dynamiques	3EEC5328	3	18	24
	Machines et logiciels : D1,D3 (S1)	3UMEMA37	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EEEUP51			
	Communiquer en milieux professionnels hispanophones 1	3EEC5425	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langues et sociétés espagnoles et hispano américaines

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE	3EEEUF61			
	Économétrie 2	3EEEC6338	3	24	16
	Économie industrielle (Micro E)	3EEEC6335	4.5	36	16
	Théories de la croissance (Macro E)	3EEEC6337	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN ESPAGNOL	3EEEUC61			
	Environnement économique et social de l'Espagne contemporaine	3EEEC6427	3	12	12
	Fiscalité espagnole	3EEEC6428	3	12	12
	Traduction économique 2 (Espagnol)	3EEEC6429	3		24
	LANGUE NON SPÉCIALISTE S6	3EEEUL61			
	Langue non spécialiste toutes langues S6		3		
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EEEUS61			
	Economie internationale	3EEEC6339	3	18	24
	Web et travail collaboratif: D2,D4,D5 (S2)	3UMEMA38	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EEEUP61			
	Communiquer en milieux professionnels hispanophones 2	3EEEC6431	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langues et sociétés chinoises*

Ce parcours ouvrira en 2016

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	UE FONDAMENTALE	3EECUF51			
	Analyse des fluctuations (Macro D)	3EEC5325	4.5	36	16
	Économétrie 1	3EEC5327	3	24	16
	Économie publique (Micro D)	3EEC5324	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN CHINOIS	3EECUC51			
	Economie et commerce chinois	3EEC5818	3		24
	Grammaire 5 (Chinois)	3EEC5816	3		36
	Langue écrite : thème/version économiques 1 (Chinois)	3EEC5817	3		24
	LANGUE NON SPÉCIALISTE S5	3EECUL51			
	Langue non spécialiste toutes langues S5	3EEC5158	3		18
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EECUS51			
	Mathématiques des modèles dynamiques	3EEC5328	3	18	24
	Machines et logiciels : D1,D3 (S1)	3UMEMA37	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EECUP51			
	Communiquer en milieux professionnels chinois 1	3EEC5917	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Economie Langues et sociétés chinoises *

Ce parcours ouvrira en 2016

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	UE FONDAMENTALE	3EECUF61			
	Économétrie 2	3EEEC6338	3	24	16
	Économie industrielle (Micro E)	3EEEC6335	4.5	36	16
	Théories de la croissance (Macro E)	3EEEC6337	4.5	36	16
	UE COMPLÉMENTAIRE EN CHINOIS	3EECUC61			
	Grammaire 6 (Chinois)	3EEEC6819	3		36
	Langue écrite : thème/version en gestion (Chinois)	3EEEC6820	3		24
	Stratégie commerciale (Chine)	3EEEC6821	3		24
	LANGUE NON SPÉCIALISTE S6	3EECUL61			
	Langue non spécialiste toutes langues S6	3EEEC6159	3		
	PARCOURS PERSONNALISÉ	3EECUS61			
	Economie internationale	3EEEC6339	3	18	24
	Web et travail collaboratif: D2,D4,D5 (S2)	3UMEMA38	1.5		18
	COMPÉTENCES / PRÉPROFESSIONNALISATION	3EECUP61			
	Communiquer en milieux professionnels chinois 2	3EEEC6918	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion - Parcours Gestion

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	Gestion Financière 1	3EGSUF51			
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	20	18
	Gestion Marketing 1	3EGSUF52			
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18	
	Études et recherche en marketing	3EEC5615	3	18	18
	Gestion des Hommes	3EGSUF53			
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	20	
	Gestion des organisations 1	3EGSUC51			
	Sociologie des Organisations	3EGS5005	3	18	
	Management scientifique et aide à la décision 1	3EGSUC52			
	Statistiques appliquées à la gestion	3EGS5006	3	18	18
	Culture et Management S5	3EGSUS51			
	Culture générale et analyse de la presse économique	3EEC6626	1.5	20	
	Gestion de Projet 1	3EGS5009	1.5	15	
	Techniques de communication	3EGSUC53			
	Introduction au web marketing et community management	3EEC5807	1.5	12	
	Les nouvelles formes du marketing	3EEC5618	1.5	16	
	Langue vivante S5	3EGSUL51			
	Langue non spécialiste anglais S5	3KNSIX3Z	3		18
	Préprofessionnalisation S5	3EEGSUP51			
1 EC au choix :		1.5			
Comportement individuel et collectif	3EGS5007			18	
Introduction aux SI et bases de données 1	3EGS5011		12	12	

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	Gestion Financière 2	3EGSUF61			
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18
	Choix des Investissements	3EEC6622	3	18	18
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18
	Gestion Marketing 2	3EGSUF62			
	Marketing Mix	3EEC6623	3	18	18
	Gestion des organisations 2	3EGSUC61			
	Culture d'entreprise et Management	3EEC6625	3		24
	Droit des Affaires	3EEC6624	3	18	
	Management scientifique et aide à la décision 2	3EGSUC62			
	Optimisation appliquée à la gestion	3EGS6008	3	18	18
	Culture et Management S6	3EGSUS61			
	Culture générale	3EEC5619	3		18
	Gestion de Projet 2	3EGS6009	1.5	15	
	Introduction à la fonction RH	3EEC6616	1.5	12	
	UE LANGUE VIVANTE	3EGSUL61			
	Anglais non spécialiste S6	3KNSPX3R	3		18
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION S2	3EGSUP61			
	1 EC au choix :		1.5		
	Introduction aux SI et bases de données 2	3EGS6011			12
Module Pré-professionnalisation établissement S6	3EGS6012			12	

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion parcours Langue et société anglophones

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

SEMESTRE 5	Gestion Financière 1	3EGAUF51			
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	20	18
	Gestion Marketing 1	3EGAUF52			
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18	
	Études et recherche en marketing	3EEC5615	3	18	18
	Gestion des Hommes	3EGAUF53			
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	20	
	UE Complémentaire en Anglais	3EGAUC51			
	Communiquer à l'écrit en anglais de spécialité (1)	3EEC5479	1.5		24
	Économie & société : États-Unis, XXe /XXIe (1)	3EEC5476	3	18	
	Économie & société : Royaume-Uni, XXe /XXIe(1)	3EEC5478	3	18	
	Gestion des ressources (1)	3EEC5480	1.5	24	
	Culture et Management S5	3EGAUS51			
	Culture générale et analyse de la presse économique	3EEC6626	1.5	20	
	Nouvelles formes du Marketing	3EEC5618	1.5	16	
	Approfondissement Anglais ou Langue non spécialiste S5	3EGAUL51			
	1 EC au choix :		3		18
	Approfondissement de l'anglais	3EEC5A46			
	Langue non spécialiste anglais S5	3EEC5X47			
	Préprofessionnalisation S5	3EGAUP51			
Communiquer en milieu professionnel anglophone 1	3EEC5475	1.5		18	

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion parcours Langue et société anglophones

SEMESTRE 6	Gestion Financière 2	3EGAUF61			
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18
	Choix des Investissements	3EEC6622	3	18	18
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18
	Gestion Marketing 2	3EGAUF62			
	Marketing Mix	3EEC6623	3	18	18
	UE Complémentaire S6 (Anglais)	3EGAUC61			
	Communiquer à l'écrit en anglais de spécialité (2)	3EEC6481	1.5		24
	Économie & société : Etats-Unis, XXè /XXIe (2)	3EEC6A12	3	18	
	Économie & société : Royaume-Uni, XXe/XXIe (2)	3EEC6477	3	18	
	Gestion des ressources (2)	3EEC6A13	1.5	4	
	Culture et Management S6	3EGAUS61			
	Culture générale	3EEC5619	3		18
	Droit des Affaires	3EEC6624	3	18	
	Approfondissement Anglais ou Langue non spécialiste S6	3EGAUL61			
	1 EC au choix :		3		18
	Approfondissement de l'anglais	3EEC6A47			
	Anglais non spécialiste S6	3EEC6X48			
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION	3EGAUP61			
	Communiquer en milieu professionnel anglophone 2	3EEC6474	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langue et société allemandes

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	Gestion Financière 1	3EGDUF51			
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	20	18
	Gestion Marketing 1	3EGDUF52			
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18	
	Études et recherche en marketing	3EEC5615	3	18	18
	Gestion des Hommes	3EGDUF53			
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	20	
	UE Complémentaire Allemand	3EGDUC51			
	Comptabilité allemande	3EEC5822	3	12	12
	Management interculturel franco-allemand	3EEC5825	3	12	12
	Réalités économiques 1	3EEC5835	3	12	12
	Culture et Management S5	3EGDUS51			
	Culture générale et analyse de la presse économique	3EEC6626	1.5	20	
	Nouvelles formes du Marketing	3EEC5618	1.5	16	
	APPROFONDISSEMENT ALLEMAND OU LANGUE NON SPÉCIALISTE S5	3EGDUL51			
	Communication écrite allemande 1	3EEC5836	1.5		12
	Anglais 5	3EEC5837	1.5		18
	Préprofessionnalisation S5	3EGDUP51			
Interprétariat approfondi 1	3EEC5826	1.5		12	

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langue et société allemandes

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	Gestion Financière 2	3EGDUF61			
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18
	Choix des Investissements	3EEC6622	3	18	18
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18
	Gestion Marketing 2	3EGDUF62			
	Marketing Mix	3EEC6623	3	18	18
	UE Complémentaire Allemand	3EGDUC61			
	Politiques industrielles et territoriales France-Allemagne	3EEC6823	3	12	12
	Réalités économiques 2	3EEC6824	3	12	12
	Système fiscal allemand	3EEC6838	3	12	12
	Culture et Management S6	3EGDUS61			
	Culture générale	3EEC5619	3		18
	Droit des Affaires	3EEC6624	3	18	
	APPROFONDISSEMENT ALLEMAND OU LANGUE NON SPÉCIALISTE S6	3EGDUL61			
	Communication écrite allemande 2	3EEC6839	1.5		12
	Anglais 6	3EEC6840	1.5		18
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION	3EGDUP61			
	Interprétariat approfondi 2	3EEC6A50	1.5		12

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Cursus Intégré Franco-Allemand

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	CRÉDITS	Vol. h. CM	Vol. h. TD
SEMESTRE 5	UE Fondamentale de Gestion	3EGFUF51			
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	20	18
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18	
	Études et recherche en marketing	3EEC5615	3	18	18
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	20	
	Bloc interculturel (Groupe franco-allemand)	3EGFUC51			
	Management interculturel franco-allemand	3EEC5825	3	12	12
	Interprétariat approfondi 1	3EEC5826	1.5		12
	Interprétariat approfondi 2	3EEC5841	1.5		12
	Parcours personnalisé (étudiants français)	3EGFUS52			
	Culture générale	3EEC5619	3	20	
	Anglais économique	3EEC5158	3		24
	Comptabilité allemande	3EEC5822	3	12	12
	Stage	3EEC5483	3		
	Parcours personnalisé (étudiants allemands)	3EGFUS51			
	Culture générale	3EEC5619	3	20	
	Anglais économique	3EEC5158	3		18
	Introduction au web marketing et community management	3EEC5807	1.5	12	
	Nouvelles formes du marketing	3EEC5618	1.5	16	
	Stage	3EEC5483	3		

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Cursus Intégré Franco-Allemand

LIBELLÉ LMD3		CODE APOGÉE	CRÉDITS	Vol. h. CM	Vol. h. TD
SEMESTRE 6	Gestion Financière 2 (étudiants français)	3EGFUD61			
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18
	Système fiscal allemand	3EEC6838	3	12	12
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18
	1 EC au choix :		3		
	Choix des Investissements	3EEC6622		18	18
	Marketing mixte	3EEC6623		18	18
	Gestion Financière 2 (étudiants allemands)	3EGFUF61			
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18
	Choix des Investissements	3EEC6622	3	18	18
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18
	Marketing Mix	3EEC6623	3	18	18
	Bloc interculturel (groupe franco-allemand)	3EGFUC61			
	Politiques industrielles et territoriales France-Allemagne	3EEC6823	3	12	12
	Réalités économiques 2	3EEC6824	3	12	12
	Parcours personnalisé (groupe franco-allemand)	3EGFUS61			
	Mémoire de Bachelor	3EEC6482	12		

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langues et sociétés espagnoles et hispano américaines

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
--------------	-------------	------	-----------	-----------

LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	Gestion Financière 1	3EGEUF51		
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	18
	Gestion Marketing 1	3EGEUF52	3	18
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18
	Études et recherche en marketing	3EEC5615		
	Gestion des Hommes	3EGEUF53	3	18
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	18
	UE Complémentaire en Espagnol	3EGEUC51		
	Comptabilité espagnole	3EEC5422	3	12
	Environnement économique et social de l'Amérique latine contemporaine	3EEC5421	3	12
	Traduction économique 1 (Espagnol)	3EEC5424	3	24
	Culture et Management S5	3EGEUS51		
	Culture générale et analyse de la presse économique	3EEC6626	1.5	20
	Nouvelles formes du Marketing	3EEC5618	1.5	16
	LANGUE VIVANTE	3EGEUL51		
	Langue non spécialiste toutes langues S5	3KNSIX3S	3	18
	Préprofessionnalisation S5	3EGEUP51		
	Communiquer en milieux professionnels hispanophones 1	3EEC5425	1.5	18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langues et sociétés espagnoles et hispano américaines

		LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	Gestion Financière 2		3EGEUF61			
	Analyse financière		3EEC6621	3	18	18
	Choix des Investissements		3EEC6622	3	18	18
	Comptabilité analytique de gestion		3EEC6620	3	18	18
	Gestion Marketing 2		3EGEUF62			
	Marketing Mix		3EEC6623	3	18	18
	UE Complémentaire S6 (Espagnol)		3EGEUC61			
	Environnement économique et social de l'Espagne contemporaine		3EEC6427	3	12	12
	Fiscalité espagnole		3EEC6428	3	12	12
	Traduction économique 2 (Espagnol)		3EEC6429	3		24
	Culture et Management S6		3EGEUS61			
	Culture générale		3EEC5619	3		18
	Droit des Affaires		3EEC6624	3	18	
	LANGUE VIVANTE		3EGEUL61			
	Non spécialiste toutes langues S6		3KNSPX3J	3		18
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION		3EGEUP61			
	Communiquer en milieux professionnels hispanophones 2		3EEC6431	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langues et sociétés chinoises*

Ce parcours ouvrira en 2016

	LIBELLÉ LMD3	CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 5	Gestion Financière 1	3EGCUF51			
	Comptabilité financière	3EEC5613	3	18	18
	Gestion Marketing 1	3EGCUF52	3	18	18
	Comportement du consommateur	3EEC5614	3	18	18
	Études et recherche en marketing	3EEC5615			
	Gestion des Hommes	3EGCUF53	3	18	18
	Droit du travail	3JDT5TR3	3	18	18
	UE Complémentaire en Chinois	3EGCUC51			
	Economie et commerce chinois	3EEC5818	3		24
	Grammaire 5 (Chinois)	3EEC5816	3		36
	Langue écrite : thème/version économiques 1 (Chinois)	3EEC5817	3		24
	Culture et Management S5	3EGCUS51			
	Culture générale et analyse de la presse économique	3EEC6626	1.5	20	3
	Nouvelles formes du Marketing	3EEC5618	1.5	16	1.5
	LANGUE VIVANTE	3EGCUL51			
	Anglais économique S5	3EEC5158	3		18
	Préprofessionnalisation S5	3EGCUP51			
	Communiquer en milieux professionnels chinois 1	3EEC5917	1.5		18

Licence 3 mention Économie et Gestion
Parcours Gestion Langues et sociétés chinoises *

Ce parcours ouvrira en 2016

LIBELLÉ LMD3						CODE APOGÉE	ECTS	Vol. h CM	Vol. h TD
SEMESTRE 6	Gestion Financière 2	3EGCUF61							
	Analyse financière	3EEC6621	3	18	18				
	Choix des Investissements	3EEC6622	3	18	18				
	Comptabilité analytique de gestion	3EEC6620	3	18	18				
	Gestion Marketing 2	3EGCUF62							
	Marketing Mix	3EEC6623	3	18	18				
	UE Complémentaire S6 (Chinois)	3EGCUC61							
	Grammaire 6 (Chinois)	3EEC6819	3			36			
	Langue écrite : thème/version en gestion (Chinois)	3EEC6820	3			24			
	Stratégie commerciale (Chine)	3EEC6821	3			24			
	Culture et Management S6	3EGCUS61							
	Culture générale	3EEC5619	3			18			
	Droit des Affaires	3EEC6624	3	18					
	LANGUE VIVANTE	3EGCUL61							
	Anglais économique S6	3EEC6159	3			18			
	UE PRÉPROFESSIONNALISATION	3EGCUP61							
	Communiquer en milieux professionnels chinois 2	3EEC6918	1.5			18			

PLAN DES COURS

LICENCES 3

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE- DROIT

ÉCONOMIE- LANGUES ET SOCIÉTÉS

GESTION

GESTION- LANGUES ET SOCIÉTÉS

Les codes situés au niveau des titres de cours sont ceux du système Apogée
Apogée = Application pour la gestion des étudiants et des enseignements

3EEC5324	Economie Publique (Microéconomie D)	ETNER Johanna Johanna.etner@u- paris10.fr	36 h CM 16 h TD Semestre 5
<p>Introduction : Le rôle du secteur public Chapitre 1 : Equilibre général et théorèmes du bien-être Chapitre 2 : Les externalités Chapitre 3 : Les biens publics Chapitre 4 : Introduction à la théorie du choix social</p>			
<p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les fondements de l'action publique • S'initier aux théories des choix collectifs 			
<p>Bibliographie (non exhaustive)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Economie Publique <ul style="list-style-type: none"> ○ Marceau N, P. Pestieau, F. Vaillancourt, (2000), Economie publique, Economica ○ Mahieu F-R, Jarret M-F (1998), Economie publique, théories économiques de l'interaction sociale, Ellipses. ○ Salanié B. (1998), Microéconomie : les défaillances du marché, Economica - Microéconomie <ul style="list-style-type: none"> ○ Etner J., Jeleva, M. (2014), Microéconomie, Dunod ○ Krugman P., Wells, R. (2013), Microéconomie, de Boeck ○ Picard P. (2011), Eléments de microéconomie : Tome 1 : Théorie et applications, Montchrestien ○ Varian H.R. (2011), Introduction à la microéconomie, de Boeck 			
Session 1	La note finale est l'addition d'une note de travail personnel (50% : un devoir sur table et un oral facultatif) et d'une épreuve sur table en deux heures (50%).		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures		

Code EC	Intitulé EC Analyse des fluctuations (Macro D)	Volume horaire CM 36 / TD 18	Enseignant (Nom+email) Allegret Jean-Pierre jallegret@u-paris10.fr
Descriptif : Ce cours introduit les principales théories macroéconomiques contemporaines expliquant les fluctuations des variables macroéconomiques. Le point de départ est la chute du consensus keynésien à partir de la fin des années 60. Une attention particulière est accordée aux principales théories macroéconomiques s'intéressent aux fluctuations dites exogènes, c'est-à-dire engendrées par des chocs extérieurs au modèle économique sous-jacents. Il s'agit de la nouvelle économie classique, de la théorie des cycles réels, de la théorie du déséquilibre et de la nouvelle économie keynésienne. Ces approches sont étudiées de manière successive.			
Œuvres au programme et/ou Bibliographie Ouvrages de base : Abraham-Frois G. (2002), <i>Dynamique économique</i> , 9 ^{ème} édition, Précis, Dalloz, Paris. Mignon V. (2010), <i>La macroéconomie après Keynes</i> , Collection Repères, La Découverte, Paris. Romer D. (2011), <i>Advanced macroeconomics</i> , 4 ^{ème} édition, McGraw Hill, New York, traduction française en 1997 sous le titre <i>Macroéconomie approfondie</i> , Ediscience, Paris. Ouvrages complémentaires : Abraham-Frois G. et Larbre F. (1998), <i>La macroéconomie après Lucas</i> , Textes choisis, Economica, Paris. Artus P. (1993), <i>Théorie de la croissance et des fluctuations</i> , Collection Economies, Presses Universitaires de France, Paris. Hairault J.O. (sous la dir.) (2000), <i>Analyse macroéconomique, vol.2</i> , Collection Repères, La Découverte, Paris. Kempf H. (2006), <i>Macroéconomie</i> , 2 ^{ème} édition, HyperCours Eco-Gestion, Dalloz, Paris. Larbre F. (1993), <i>Croissance et fluctuations, Exercices corrigés</i> , Economica, Paris.			
Espace cours en ligne : OUI			
Modalités de contrôle			
Formule standard session 1	Contrôle continu 50 %, deux heures Contrôle final 50 % (Annales sur cours en ligne), deux heures		
Formule dérogatoire session 1			
Session 2	Contrôle final (Annales sur cours en ligne), deux heures		
Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI			

3EEC5812	Analyse économique de l'État	LANGLAIS Eric eric.langlais@u-paris10.fr	24 h CM Semestre 5
<p>Analyse économique de l'État</p> <p>Présentation du cours</p> <p>La part des dépenses publiques dans le PIB des pays développés n'a cessé de progresser tout au long du XXe siècle. Parallèlement de nombreuses réformes ont été entreprises pour que les biens et services publics le soient de la façon la plus efficiente possible. De la crise des finances publiques aux programmes de modernisation, déréglementation ou libéralisation, ce cours a pour objectif de présenter les analyses économiques du secteur public</p> <p>Plan indicatif:</p> <p>Ch 1. Les justifications économiques du rôle de l'État 1.1 Les trois fonctions de l'État dans l'économie 1.2 Les réserves et critiques qui pèsent sur le rôle de l'État dans l'économie</p> <p>Ch 2: Le cadre comptable et le débat sur la dette publique 2.1 Le cadre comptable des finances publiques 2.2 La dette publique est-elle trop élevée ?</p> <p>Ch 3. L'État et la stabilisation de l'activité économique 3.1 L'effet multiplicateur 3.2 Les politiques budgétaires sont-elles efficaces ?</p> <p>Ch 4. L'État et l'allocation des ressources 4.1 Biens publics 4.2 Externalités</p> <p>Ch 5. L'État et la redistribution des richesses 5.1 Inégalités et justice sociale 5.2 Inégalités et croissance</p>			
<p>Compétences visées</p> <p>Les compétences propres visées sont :</p> <p>(1) connaissances sur le rôle, les fonctions et les effets du rôle de l'Etat dans l'économie (2) capacités de synthèse, (3) capacité à répondre à des questions d'analyses (format dissertation) et des questions quantitatives (format exercices)</p>			
<p>Bibliographie indicative : Y. Crozet, Analyse économique de l'Etat, A.Colin. F Lévêque, Economie de la réglementation, Repères, La Découverte Bozio, Grenet. 2010. Économie des politiques publiques La Découverte Repères</p>			
Session 1	Une épreuve sur table en deux heures		
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures		

3JDRMA53	Introduction à l'économie du droit		24 h CM Semestre 5
<p>Introduction à l'économie du droit L'économie du droit s'est imposée progressivement comme un outil d'analyse essentiel pour un nombre croissant de praticiens du droit et de décideurs dans différents domaines d'activités. Intégrée de plus en plus largement dans les programmes académiques d'économie, de droit et de sciences humaines et sociales, aux Etats-Unis et dans la plupart des pays européens, l'économie du droit développe une analyse spécifique du fonctionnement et de la performance des systèmes juridiques et judiciaires, de la prise de décision juridique et des comportements des différents agents impliqués dans des processus juridiques allant de la passation d'un contrat à un procès ou une procédure d'arbitrage. Le cours a ainsi pour objectif de présenter les problématiques, outils et apports principaux de l'analyse économique à la compréhension des mécanismes juridiques et judiciaires dans différents domaines du droit. Des questions essentielles telles que la production de droit, la demande de droit, les mécanismes de résolution des conflits, l'indépendance de la justice, l'organisation du système judiciaire, l'accès à la justice et le droit de la responsabilité sont abordées sous l'angle de l'analyse économique, dans les pays de <i>common law</i> et de droit civil.</p>			
<p>Compétences visées Les compétences propres visées sont : (1) connaissance des analyses contemporaines et des concepts principaux en économie du droit (2) application du raisonnement microéconomique aux grandes questions juridiques (3) capacité de retour réflexif sur les connaissances disciplinaires.</p>			
<p>Références bibliographiques Manuels de référence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. POSNER, R.A. 2008. Economic Analysis of law, 8^e édition 2. MICELI, T. 2009. The economic approach to law, Stanford University Press, 2nde édition <p>Lectures additionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEFFAINS B., E. LANGLAIS. 2009. Analyse économique du droit. De Boeck Universités - FAURE M., A. OGUS. 2002. Economie du droit, le cas français. EPA - Editions Panthéon Assas - HARNAY S., A. MARCIANO. 2003. Posner, l'analyse économique du droit. Editions Michalon, Paris - KIRAT T. 2013. Economie du droit, Repères La Découverte, 2nde édition - MERCURO N., S. MEDEMA 2006. Economics and the Law, Princeton University Press, 2nde édition 			
Session 1	Epreuve de 2 heures (question de réflexion transversale)		
Session 2	Epreuve de 2 heures (question de réflexion transversale)		

3EEC5810	Introduction à l'analyse économique du risque	LANGLAIS Eric Eric.Langlais@u-paris10.fr	24 h CM Semestre 5
<p>Plan :</p> <p>Introduction : qu'est-ce qu'une situation de risque ? Chapitre 1 : La mesure du risque – la dominance stochastique Les différents critères moyenne et variance</p> <p>Chapitre 2 : Représentation des préférences dans le risque – une introduction Critères de choix (moyenne, variance) ; espérance d'utilité ; utilité dépendant de l'état; distorsion de probabilités Notion et mesure(s) d'aversion au risque ; d'équivalent-certain ; de prime de risque Extensions : consentement à payer/recevoir ; valeur de la vie Relations avec la dominance stochastique</p>			

Chapitre 3 : Éléments sur la gestion individuelle des risques

Prévention individuelle des risques : Auto-protection et auto-assurance contre le risque

Assurance de marché : franchise versus coassurance

Externalisation des risques et responsabilité civile

Chapitre 4 : Partage des risques et institutions du risque

Notion d'allocation efficace des risques et propriétés

Quelques résultats d'équivalence : réglementation et taxation ; marchés d'assurance et de coassurance ; marchés financiers

Problèmes de mise en oeuvre

Compétences visées

Objectif du cours. *Le cours constitue tout d'abord une introduction aux concepts et outils fondamentaux de la théorie de la décision et de l'analyse économique du risque. Il en propose ensuite un exposé des résultats élémentaires en développant des applications spécifiques dans le champ de l'économie de l'assurance, des marchés financiers ou de l'économie publique.*

Les compétences visées sont donc : (1) la compréhension de la méthodologie de l'analyse du risque, (2) l'apprentissage des fondements des critères de choix usuels et (3) la manipulation de ces critères dans différentes situations et/ou applications.

Références bibliographiques :

Cohen M. & Tallon J-M, « Décision dans le risque et l'incertain: l'apport des modèles non-additifs », Revue d'Economie Politique, N°110 (5), 2000, pp.631-681. (<http://ces.univ-paris1.fr/membre/tallon/tallon.htm>)

Demange G. & Laroque G., *Finance and the Economics of Uncertainty*, Wiley-Blackwell, 2005.

Eeckhoudt L. & Gollier C., *Les risques financiers — Évaluation, gestion, partage*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 1992.

Etner J., Jeleva M. & Tallon J-M, « Decision theory under ambiguity », Mimeo, Paris School of Economics, 2009. (<http://ces.univ-paris1.fr/membre/tallon/tallon.htm>)

Hirshleifer J. & Riley J., *The Analytics of Uncertainty and Information*, Cambridge Surveys of Economic Literature, Cambridge University Press, 1992

Mas-Colell A., Whinston M. & Green J., *Microeconomic Theory*, Oxford University Press, 1995.

Tallon J-M & Vergnaud J-C, « Incertitude et information en économie de l'environnement. Choix privés et attitudes individuelles face à l'incertitude », Revue Française d'Economie, vol XXII (2), 2007, pp.3-56. (<http://ces.univ-paris1.fr/membre/tallon/tallon.htm>)

Session 1	Le cours donne lieu à un examen terminal écrit, lors de la session de janvier.
Session 2	Examen écrit lors de la session de mai.

3EGG5013	Problèmes économiques contemporains	COUDRAT Caroline Caroline.coudrat@u-paris10.fr	36 h CM Semestre 5
----------	-------------------------------------	---	-----------------------

OBJECTIFS

L'ampleur et la durée de la crise de 2007 ont fortement ébranlé le consensus macroéconomique d'avant crise. La stabilité des prix ne suffit pas à assurer la stabilité économique de façon pérenne. La « Grande Modération » n'a été qu'une simple parenthèse historique. Dans un système économique complexe dynamique, largement ouvert et interconnecté, l'instabilité inhérente au système financier ne peut plus être ignorée. Le renouvellement de la politique monétaire et l'envergure des réformes financières engagés dans toutes les économies avancées depuis la crise en témoignent.

Le cours vise à éclairer l'ensemble des débats portant sur ces questions à partir d'une analyse rigoureuse fondée sur les travaux théoriques et empiriques les plus récents.

L'objectif est de développer un certain nombre de compétences visées ci-dessous.

PLAN DU COURS

Trois grands thèmes sont étudiés :

- I- Banque centrale et politique monétaire
- II- Instabilité financière et crédit
- III- Stabilité et intégration financière européenne

COMPETENCES VISEES

Les étudiants seront notamment capables de :

- Mobiliser la théorie afin d'interpréter les faits économiques, monétaires et financiers
- Resituer les faits dans leur contexte
- Identifier et analyser les enjeux et les débats sur les questions monétaires et financières actuelles
- Exploiter les outils, tableaux, graphiques, au service d'une analyse éclairée
- Pratiquer une lecture distanciée des informations diffusées par les médias.

BIBLIOGRAPHIE

BANQUE CENTRALE ET POLITIQUE MONETAIRE

- Bezbakh P., (2011), *Inflation et désinflation*, La découverte « Repères ».
- Problèmes économiques, (2013, n°3061), Politique monétaire : le tournant, La Documentation Française.
- Problèmes économiques, (2015, n°3104), 2015, année de la déflation ? La Documentation Française.
- Problèmes économiques, (2012, n°3035), Les banques face à la crise de confiance, La Documentation Française.

INSTABILITÉ FINANCIÈRE ET CRÉDIT

- Couderc N., Lelong P., Montel-Dumont O., (2009), Des subprimes à la récession, La Documentation Française.
- Conseil d'Analyse Economique, (2012) Quelles leçons de la crise pour les Banques centrales ? La Documentation Française.
- Conseil d'Analyse Economique, (2011), Banques centrales et stabilité financière, La Documentation française.

STABILITÉ ET INTÉGRATION FINANCIÈRE EUROPÉENNE

- Conseil d'Analyse Economique, (2013), Le financement de l'économie dans le nouveau contexte réglementaire, La Documentation Française.
- FMI, Perspectives de l'économie mondiale
- FMI, Rapport sur la Stabilité financière dans le monde

Sites Web

- OFCE Blog [<http://www.ofce.sciences-po.fr/blog/?lang=fr>]
- FMI iMFdirect [<http://www.imf.org/external/ns/loe/cs.aspx?id=38>]
- Le Cercle des économistes [<http://www.lecercledeseconomistes.asso.fr/>]
- Les économistes Atterrés [<http://atterres.org/>]

Confrontations Europe [<http://www.confrontations.org/fr/>]

EVALUATION

Session 1	QCM portant sur l'intégralité du cours déroulé en séance
Session 2	QCM portant sur l'intégralité du cours déroulé en séance

3EEC5809	Economie du travail	FREMIGACCI Florent	24h CM Semestre 5
-----------------	----------------------------	---------------------------	------------------------------

OBJECTIFS

Fournir une série d'éléments descriptifs concernant le marché du travail français, en particulier en comparaison internationale.

Fournir un ensemble de bases théoriques permettant de comprendre les caractéristiques et les évolutions du marché du travail français.

Fournir quelques connaissances de base en matière de politiques économiques relatives au marché du travail.

PLAN DU COURS

Chapitre 1. Le marché du travail en France : quelques faits stylisés

- I. Le chômage
- II. Les caractéristiques de l'emploi
- III. Productivité et rémunération

Chapitre 2. La conception néo-classique du marché du travail

- I. La demande de travail
- II. L'offre de travail
- III. L'équilibre du marché du travail et le chômage dans la conception néoclassique

Chapitre 3. Les « nouvelles » théories du marché du travail

- I. La théorie des contrats implicites
- II. Les théories du salaire d'efficience
- III. La théorie des négociations

Chapitre 4. Les politiques de l'emploi

- I. Les caractéristiques de la politique de l'emploi
- II. Les différents leviers de la politique de l'emploi

Chapitre 5. Institutions et performance du marché du travail

- I. Les déterminants du coût du travail
- II. Les protections des chômeurs et des travailleurs
- III. Le rôle des institutions : une approche globale

COMPETENCES VISEES

Connaissance des faits stylisés caractérisant le marché du travail français.

Compréhension et analyse critique des modèles théoriques présentés.

Connaissance des principales politiques de l'emploi et des techniques permettant d'évaluer celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels de référence

Cahuc P. et Zylberberg A. *Le Marché du Travail*, De Boeck, 2001.

Boeri T. et van Ours J. *The Economics of Imperfect Labor Markets*, Princeton University Press, 2013

Ouvrages plus spécifiques

Cahuc P. et Zylberberg A. *Microéconomie du marché du travail*, Repère, La Découverte, 2003.

Gautié J. *Le chômage*, Repère, La Découverte, 2009.

Perrot A. *Les nouvelles théories du marché du travail*, Repère, La Découverte, 1992.

Reynaud B. *Les théories du salaire*, Repère, La Découverte, 1994.

EVALUATION

Session 1

Examen écrit (partiel de 2h) : Questions de cours / questions de réflexion

Session 2

Examen écrit (partiel de 2h) : Questions de cours / questions de réflexion

3EEC5327	Econométrie 1	MIGNON Valérie valerie.mignon@u-paris10.fr	24 h CM 16 h TD Semestre 5
----------	---------------	---	----------------------------------

Objectifs et plan du cours

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les bases de l'économétrie. Chaque exposé théorique est illustré par de nombreux exemples, ainsi que par des applications empiriques réalisées à partir des logiciels économétriques existants. L'étudiant qui le souhaite pourra reproduire lui-même ces applications à l'aide des données mises à disposition sur la page web de l'enseignant.

Introduction

Chapitre 1 : Développements introductifs

- I. Modèle et variable
- II. Rappels de statistique
- III. Brève introduction au concept de stationnarité

Chapitre 2 : Le modèle de régression simple

- I. Généralités
- II. Les moindres carrés ordinaires (MCO)
- III. Tests sur les paramètres de régression
- IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination
- V. Préviation
- VI. Application empirique

Chapitre 3 : Le modèle de régression multiple

- I. Ecriture du modèle sous forme matricielle
- II. Les estimateurs des MCO
- III. Tests sur les coefficients de régression
- IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination corrigé
- V. Préviation
- VI. Critères de comparaison de modèles
- VII. Application empirique

Compétences visées

- Maîtrise des bases de l'économétrie.
- Savoir étudier, estimer et prévoir les relations entre deux ou plusieurs variables.
- Savoir interpréter économiquement les résultats d'estimations économétriques et de calculs de statistiques.
- Savoir mettre en pratique les compétences théoriques acquises en économétrie lors du cours.

Bibliographie

GREENE, W. (2005), *Econométrie*. Pearson Education.
HURLIN, C. et MIGNON, V. (2015), *Statistique et probabilités*. Dunod.
JOHNSTON, J. et DINARDO, J. (1999), *Méthodes économétriques*. Economica.
MIGNON, V. (2008), *Econométrie. Théorie et applications*. Economica.
D'autres références bibliographiques, en anglais, seront fournies en cours, de même que des adresses de sites internet utiles en économétrie.

Session 1	La note finale est la moyenne de la note de contrôle continu (50%) et de la note d'examen (50%). L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.
Session 2	La note finale est celle obtenue à l'examen de la deuxième session. L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.

3EECA18	Economie monétaire	LABYE Agnès Agnès.labye@u-paris10.fr	24 h CM Semestre 5
<p>Plan du cours</p> <p>I- Les grandes fonctions d'une banque</p> <p>1.1 Gérer les moyens de paiement 1.2 Assurer la sécurité des transactions financières 1.3 Faire du crédit 1.4 Drainer l'épargne 1.5 Intermédiaire sur les marchés financiers 1.6 Le conseil</p> <p>II- Le financement de l'économie : le poids de la finance intermédiée</p> <p>2.1 Un modèle théorique d'intermédiation financière 2.2 Intermédiaires financiers et incomplétude des marchés financiers 2.3 Le financement de l'économie : une analyse empirique</p> <p>III- La régulation financière : le rôle de la banque centrale</p> <p>3.1 Les canaux de transmission de la politique monétaire 3.2 La politique monétaire au sein de la zone euro 3.3 Le contrôle prudentiel des banques</p>			
<p>BIBLIOGRAPHIE</p> <p>Bandt de O., Drumetz F et Pfister C (2013), Stabilité financière, de Boeck Banque Centrale Européenne, Bulletins trimestriels et rapport annuel Coupey-Soubeyran.J (2010), Monnaie, banque, finance, PUF Goux.JF (2008), Macroéconomie monétaire et financière, Economica Labye A. (2013), Macroéconomie, tome 2 : Banques et politique monétaire, collection Montesquieu, Archétype 82 Mishkin. (2007), Monnaie, Banque et Marchés Financiers, Pearson Education Scialom.L (2013), Economie bancaire, collection repères, La Découverte</p>			
Session 1	La note finale est la moyenne de la note de contrôle continu (50%) et de la note d'examen (50%). L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.		
Session 2	La note finale est celle obtenue à l'examen de la deuxième session. L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.		

3EEC6339	Economie internationale	COULIBALY Dramane dcoulibaly@u-paris.fr	24 h CM Semestre 6
<p>Objectifs et plan du cours:</p> <p>L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux concepts et théories de base de l'économie internationale. Le cours est composé de deux parties. La première partie, <i>commerce international</i>, s'intéresse aux transactions réelles sur les marchés internationaux. La seconde partie, <i>économie monétaire internationale</i>, porte sur les aspects monétaires de l'économie internationale.</p> <p>PLAN DU COURS</p> <p>Partie 1 : Commerce international</p> <p>I. Productivité du travail et avantages comparatifs : le modèle de Ricardo</p> <p>1. Modèle à deux biens 2. Extension à plusieurs biens 3. Validation empirique du modèle Ricardien</p> <p>II. Dotations en facteurs et avantages comparatifs : le modèle HOS</p> <p>1. Un modèle de commerce international à deux biens et deux facteurs 2. Validation empirique du modèle HOS</p> <p>III. Concurrence imparfaite et commerce international</p>			

1. Concurrence monopolistique et commerce international
 2. Concurrence oligopolistique et commerce international
 3. Economies d'échelle externes
- IV. Les politiques commerciales
1. Les droits de douane
 2. Les autres instruments de politiques commerciales

Partie 2 : Economie monétaire internationale

- V. Les comptes nationaux et la balance des paiements
1. Les comptes nationaux
 2. La balance des paiements
- VI. Le taux de change
1. Taux de change et marché des biens et services
 2. Taux de change et marché des capitaux
- VII. Offre de monnaie et taux de change
1. Offre de monnaie et taux de change de court terme
 2. Offre de monnaie et de taux de long terme
- Offre de monnaie et dynamique du taux de change

Bibliographie

Bénassy-Quéré A. (2014), Economie monétaire internationale, Economica.
 Krugman P. et Obsfeld M. (2009), Economie internationale, Pearson Education, 8e édition.
 Mishkin F. (2010), Monnaie, banque et marchés financiers, Pearson Education, 9e édition.
 Mucchielli J-L. et Mayer T. (2010), Economie internationale, Dalloz 2e édition.
 Plihon D. (2012), Les taux de change, Repères, La Découverte, 6e édition.

Session 1	La note finale est la moyenne de la note de contrôle continu (50%) et de la note d'examen (50%). L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.
Session 2	La note finale est celle obtenue à l'examen de la deuxième session. L'examen prend la forme d'une épreuve écrite.

3EEG6012	Economie du Social	TOVAR Elisabeth etovar@u-paris10.fr	24 h CM Semestre 6
<p>Economie du Social</p> <p>L'économie sociale (ou économie sociale et solidaire, ESS) regroupe les organisations privées ou publiques (entreprises, coopératives, associations, mutuelles ou fondations) qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. La sphère de l'économie sociale est longtemps restée en dehors des préoccupations traditionnelles des économistes, même si elle puise ses racines dans une histoire déjà ancienne.</p> <p>En 2012, elle représente près de 10 % de l'emploi salarié national et 8 % des salaires. Au-delà de son poids en termes d'effectifs salariés, l'économie sociale fait partie de la vie de millions de citoyens, qui sont adhérents de mutuelles, de coopératives ou d'associations.</p> <p>Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants à mieux connaître l'histoire et les modes de fonctionnement de ce secteur particulier, parfois considéré comme une véritable alternative économique au mode de gouvernance et de management des entreprises capitalistes « classiques ».</p> <p>Plan du cours</p> <p>Partie 1. Histoire du « Tiers Secteur » Partie 2. Panorama de l'ESS en France Partie 3. Quelle rationalité économique pour les entreprises de l'ESS ? Partie 4. Travailler et consommer autrement : rationalité de l'engagement individuel dans l'ESS</p>			
Compétences visées			

Connaître l'histoire du « Tiers Secteur » et en comprendre les principes de fonctionnement
 Appréhender la diversité du secteur de l'économie sociale et solidaire en France et connaître ses particularités
 Comprendre la rationalité des entreprises d'ESS ainsi que des individus qui consomment ou travaillent dans ce secteur à l'aide des outils de la science économique.

Références

Artis A. (2013) *Introduction à la finance solidaire*. Grenoble, PUG, 105 p.
 Balkenhol B. (dir.) (2009) *Microfinance et politique publique*. Paris, PUF, 353 p.
 Colette C. et Pigé B. (2008) *Economie sociale et solidaire. Gouvernance et contrôle*. Paris, Dunod, Les Topos, 148 p.
 Draperi J.F. (2007), *Comprendre l'économie sociale – Fondements et enjeux*, Ed. Dunod, Paris
 Ferraton C. (2007) *Associations et coopératives. Une autre histoire économique*. Paris, Erès, 239 p.
 Jeantet T. (2009) *Economie Sociale, la solidarité au défi de l'efficacité*. Paris, La Documentation Française, Etudes 198 p.
 Seghers V., Allemand S. (2010), *L'audace des entrepreneurs sociaux - Concilier efficacité économique et innovation sociale*. Ed. Autrement, Paris.

Session 1	La note finale est la moyenne d'un document de travail personnel (50% : réalisation d'une page web sur un thème de l'économie sociale et solidaire) et d'une épreuve sur table en deux heures (questions de cours ou dissertation) (50%).
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (questions de cours ou dissertation).

3EEC6011	Marchés financiers	SCIALOM Laurence	24 h CM Semestre 6
<p>OBJECTIFS : Acquisition des connaissances de base sur les différents marchés (monétaire, obligataire, actions et marchés à terme, dérivés), sur leur fonctionnement et principes d'organisation, sur les principaux intervenant sur les marchés, les principaux produits financiers qui s'y échangent ainsi que sur les principales fonctions (arbitrage, couverture et spéculation). A travers ces connaissances fournir aux étudiants les outils d'analyse leur permettant de mieux comprendre l'économie hyper-financiarisée dans laquelle ils évoluent.</p>			
<p>PLAN DU COURS</p> <p>CHAPITRE N°1 : MARCHES ET INTERMEDIARIES FINANCIERS : CONCEPTS DE BASE</p> <p>CHAPITRE N° 2 : LE MARCHE MONETAIRE</p> <p>CHAPITRE N° 3 : LE MARCHE OBLIGATAIRE</p> <p>CHAPITRE N° 4 : LE MARCHE DES ACTION</p> <p>CHAPITRE N° 5 : PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES MARCHES A TERME</p>			
<p>COMPETENCES VISEES</p> <p>Maîtrise des principaux mécanismes et concepts relatifs aux marchés financiers, maîtrise du vocabulaire (jargon) spécifique propre aux marchés financiers.</p> <p>A titre d'illustration savoir ce qu'est le market making, le taux de rendement actuariel, les indices boursiers, la profondeur, largeur, résilience des marchés, une OPA, le LIBOR, les taux d'intermédiation financière, un marché OTC, un swap une option etc.</p> <p>Outillage intellectuel indispensable à la lecture et compréhension en profondeur des articles de journaux sur des sujets financiers.</p>			

BIBLIOGRAPHIE

ALTERNATIVES ECONOMIQUES, (2011), Les marchés financiers, 1ier Trimestre
AGLIETTA M. (2008), Macroéconomie Financière, Grand Repères, La Découverte
BENASSY- QUERE A., BOONE L. et COUDERT V. (2003), Les taux d'intérêt, Repères, La découverte.
COPPEY-SOUBEYRAN J. (2010), Monnaie, Banques, Finance, PUF économie, Licence.
GIRAUD P.N, (2009), Le commerce des promesses, Ed Seuil, coll points.
GOYEAU D. et TARAZI A. (2006), la Bourse, Repères, La Découverte.
JACQUILLAT B., SOLNICK B, PERIGNON C. (2009), Marchés financiers – Gestion de portefeuille et des risques, Dunod, 5^e édition.
JEGOUREL Y (2010, nouvelle édition), Les produits financiers dérivés, Repères, la Découverte.
MARTEAU D. (2011), Les marchés de capitaux, Coursus Armand Colin
MISHKIN F, C; BORDES P. C. HAUTCOEUR et D. LACOUÉ LABARTHE, 2010, Monnaie, Banque et Marchés financiers, Pearson Education

EVALUATION

Session 1	Une épreuve écrite de deux heures sur table.
Session 2	Une épreuve écrite de deux heures sur table.

3EEC6337	Théories de la croissance (Macro E)	Ragot Lionel lragot@u-paris10.fr	36h CM 16h TD Semestre 6
<p>Ce cours est une introduction à l'analyse de la dynamique économique de long terme (la croissance économique). Dans une première partie sont exposés les principaux faits empiriques de la croissance économique. Après des rappels sur la fonction de production, cette partie se termine avec la présentation de la comptabilité de la croissance. La deuxième partie est entièrement consacrée au modèle fondateur de la théorie moderne de la croissance économique : le modèle de Solow. Ce cadre théorique simplifié nous permet de comprendre les mécanismes à l'origine d'une certaine régularité à long terme du processus de croissance et les différentes sources de ce processus (croissance exogène versus croissance endogène). Ce modèle canonique suppose un taux d'épargne des ménages exogène. Cette hypothèse est levée dans les modèles dits de croissance optimale. Ils sont étudiés dans la troisième partie, à travers la présentation du modèle à générations imbriquées (modèle de Diamond).</p> <p>Plan :</p> <p>INTRODUCTION GENERALE</p> <p>Partie I : Faits stylisés et comptabilité de la croissance</p> <p>CH I) De l'état stationnaire à la croissance économique moderne</p> <p>I.1) Définitions et concepts élémentaires pour mesurer la croissance I.2) Aperçus de la croissance : disparités géographiques, temporelles et inégalités I.3) Les différents régimes de croissance : malthusien, post-malthusien et moderne I.4) Les faits stylisés de Kaldor</p> <p>CH II) La fonction de production : rappels sur les postulats théoriques</p> <p>II.1) Fonction de production et neutralité du progrès technique II.2) Fonction de production et substitution des facteurs de production II.3) Fonction de production et rendements d'échelle II.4) La fonction de production Cobb-Douglas</p> <p>CH III) La comptabilité de la croissance</p> <p>III.1) Le résidu de Solow III.2) Applications</p> <p>Partie II : Le modèle de Solow et les sources de la croissance</p> <p>CH IV) Le modèle de Solow : la croissance exogène</p> <p>IV.1) Les hypothèses du modèle de Solow</p>			

IV.2) La résolution du modèle
 IV.3) Les effets d'une augmentation du taux d'épargne
 IV.4) La confrontation aux faits stylisés
 IV.5) L'introduction du progrès technique
CH V) Considérations normatives autour du modèle de Solow
 V.1) La règle d'or de l'accumulation
 V.2) L'inefficience dynamique
CH VI) Les conditions pour une croissance endogène
 VI.1) Une condition unifiante : l'existence d'un coeur de croissance
 VI.2) Le modèle canonique AK
CH VII) Les développements autour de la croissance endogène
 VII.1) Un survol des différentes sources endogènes de la croissance
 VII.2) Un exemple : croissance et infrastructures publiques (Barro 90)

Partie III : La croissance optimale

CH VIII) Le modèle à générations imbriquées

VIII.1) Le comportement des ménages
 VIII.2) Les équilibres de marché
 VIII.3) L'équilibre concurrentiel
 VIII.4) L'inefficience dynamique, sur-accumulation et sous-accumulation du capital
 VIII.5) Vieillesse démographique, régimes de retraite et accumulation du capital

Compétences visées

Les compétences propres visées sont :

- connaissance des principaux faits empiriques sur la croissance économique de long terme
- maîtrise de la méthodologie de la comptabilité de la croissance
- maîtrise du modèle de croissance de Solow
- connaissances des principaux enseignements de la théorie de la croissance exogène et de la théorie de la croissance endogène
- maîtrise du modèle à générations imbriquées
- compréhension de l'utilisation des modèles de croissance pour appréhender des enjeux économiques actuels et passés

Ouvrages recommandés :

Barro R.J. et X. Sala-i-Martin, La croissance économique, McGraw-hill/Ediscience, 1996.

Glachant J., "La croissance endogène", dans Analyse macroéconomique, Tome II, J.O. Hairault ED., Repères, La Découverte, 1999.

Guellec D. et P. ralle, Les nouvelles théories de la croissance, Repères, La découverte, 1995.

Jones C.I., Introduction à la croissance économique, De Boeck Université, Bruxelles, 1999.

Maddison A., L'économie mondiale : une perspective millénaire, OECD, 2001.

Schubert K., Macroéconomie. Comportements et croissance, Vuibert, 1996.

Session 1	La note finale est l'addition d'une note de travail personnel (50% : un devoir sur table et deux interrogations en TD) et d'une épreuve sur table en deux heures (une note de synthèse et un exercice) (50%).
Session 2	Une épreuve sur table en deux heures (une note de synthèse et un exercice)

3EEC6338	Econométrie 2	KARANFIL Fatih fkaranfil@u-paris10.fr	24 h CM 16 h TD Semestre 6
<p>Objectifs</p> <p>Ce cours est en continuité du cours d'Econométrie 1 dispensé au premier semestre de L3-Economie et à l'issue duquel les étudiants seront construire un modèle linéaire, d'en estimer ses paramètres, et puis d'interpréter les résultats empiriques. Après un rappel des hypothèses du modèle de régression classique, on considérera des effets potentiels du rejet de l'une de ces hypothèses. On introduira et discutera en détail les trois concepts fondamentaux de l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO) : la multicollinéarité, l'hétéroscédasticité, et l'autocorrélation. On verra des exemples d'applications pour chacun de ces problèmes liés à la méthode de l'estimation par MCO.</p>			
<p>Compétences visées</p> <p>Trois chapitres seront consacrés pour trois types de problèmes : la multicollinéarité, l'hétéroscédasticité, et l'autocorrélation. On traitera quatre questions pour chacun de ces problèmes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelle est la nature du problème ? 2. Quelles sont les conséquences théoriques et pratiques ? 3. Comment peut on le détecter ? 4. Quelles sont les mesures correctives ou les méthodes alternatives qui peuvent être considérées pour remédier au problème. <p>Les compétences visées sont donc les suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lire et interpréter les résultats de l'estimation d'un modèle économétrique. 2. Effectuer des tests économétriques pour détecter la présence d'une multicollinéarité, une hétéroscédasticité, ou une autocorrélation des erreurs, et interpréter les résultats de ces tests. 3. Si le problème est détecté, modifier le modèle à estimer ou changer la méthode d'estimation (utiliser par exemple l'estimateur des moindres carrés généralisés (MCG)) afin d'obtenir le meilleur estimateur linéaire sans biais. 			
<p>Bibliographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bourbonnais, R., 2015. Econométrie, Ed. Dunod. - Mignon, V., 2008. Econométrie. Théorie et applications, Economica. - Wooldridge, J.M., 2009. Introductory Econometrics : A modern Approach, 4 ed., South-Western Cengage Learning. - Gujarati, D., 2004. Basic Econometrics, 4 ed., Tata McGraw Hill. 			
Session 1	La note finale est la moyenne de la note de contrôle continu (50%) et de la note d'examen final (50%). Le contrôle continu et l'examen final prennent la forme d'une épreuve écrite.		
Session 2	La note finale est celle obtenue à l'examen de la deuxième session. Cet examen prend aussi la forme d'une épreuve écrite.		

3EEC6017	Introduction à la finance internationale	El Badaoui Eliane eliane.badaoui@u- paris10.fr	24 h CM Semestre 6
<p>Présentation</p> <p>Ce cours constitue une introduction aux aspects internationaux de la finance. Compte tenu de la mondialisation des échanges, la finance est désormais internationale et joue un rôle grandissant dans l'économie. La finance internationale diffère de la finance domestique en l'absence d'une monnaie commune pour les transactions et la diversité d'évaluation des actifs financiers. Ce cours se concentre sur les taux de change, leurs déterminants, l'allocation d'actifs internationaux et les flux de capitaux. Nous examinons des sujets contemporains dans le domaine tels que l'émergence des déséquilibres mondiaux, les implications de la segmentation du marché des capitaux, la globalisation financière, la crise financière, risques financiers internationaux, les unions monétaires, etc. Les principes de base de la microéconomie et de la macroéconomie sont des prérequis pour ce cours.</p>			
<p>Plan du cours</p> <p>Chapitre 1 : Le marché des changes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et fonctionnement - Instruments : devises et produits dérivés - Opérations d'arbitrage et de spéculation - Régimes de change <p>Chapitre 2 : Les déterminants des taux de change</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equilibre du marché des changes - Taux de change au comptant - Taux de change à terme - Evaluation des options sur devises - La prévision <p>Chapitre 3 : Les marchés internationaux de capitaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marchés financiers - Marchés de produits dérivés <p>Chapitre 4 : Risques financiers internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de change - Risque de taux d'intérêt - Globalisation financière et instabilité financière - Imperfections de marché - Risque politique <p>Chapitre 5 : L'intégration financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et conséquences - Mesurer l'intégration financière : cas de l'euro 			
<p>Références bibliographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Blanchard, O., et D. Cohen, 2009. Macroéconomie, Pearson (5^{ème} édition) - Harb, E., I. Veryzhenko, A. Masset, et P. Murat, 2014. Finance. Dunod. - Lemoine, M., P. Madiès, et T. Madiès, 2012. Les grandes questions d'économie et de finance internationales. De Boeck (2^{ème} édition). - Simon, Y., et C. Morel, 2015. Finance Internationale. Economica (11^e édition). 			
Modalités d'évaluation	L'examen final est une épreuve sur table en deux heures. La note de cet examen représente 100% de la note finale.		

3EEC5A27	Economie politique et constitutionnelle	SOUAM Saïd msouam@u-paris10.fr ou souam@ensae.fr	24 h CM Semestre 6
<p>Economie politique et constitutionnelle</p> <p>Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à la manière dont la science économique analyse les choix collectifs réalisés par des individus (élection présidentielle, vote du budget municipal, etc.) Il vise dans un premier temps à comprendre les raisons de la naissance des Etats en mobilisant essentiellement deux facteurs clés : l'efficacité allocative (fourniture de biens et/ou services publics) et la redistribution des richesses. Dans un deuxième temps, il propose une initiation aux théories du vote et explore les propriétés des principales procédures de vote utilisées en pratique. Dans un troisième et dernier temps, il analyse les choix publics sous l'angle de la théorie dite du Public Choice.</p>			
<p>Compétences visées</p> <p>Les compétences propres visées sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Comprendre les origines de la naissance des Etats modernes et l'intérêt des constitutions dans la vie collective. (2) Utiliser les outils de la microéconomie et de la théorie des jeux pour appréhender les choix collectifs. (3) Mettre en lumière les caractéristiques fondamentales des systèmes politiques et leurs propriétés (démocratie directe ou représentative, différentes procédures de vote, ...). 			
Session 1	Epreuve écrite de deux heures.		
Session 2	Epreuve écrite de deux heures.		

3EEG6013	Introduction à l'économie de l'environnement	RAFFIN Natacha nraffin@u-paris10.fr	24 h CM semestre 6
<ul style="list-style-type: none"> • Chapitre introductif : Mise en perspective historique et définitions • Chapitre 1: L'analyse statique de la surexploitation des ressources naturelles: la tragédie des communs • Chapitre 2: L'exploitation optimale d'une ressource naturelle: la règle de Hotelling • Chapitre 3: L'approche dynamique de la surexploitation des ressources naturelles • Chapitre 4: Les externalités environnementales et leur correction 			
<p>Compétences visées</p> <p>Les compétences propres visées sont : (1) l'application des théories et principes d'économie publique et macroéconomie dynamique aux problématiques environnementales. Au-delà des connaissances disciplinaires, ce cours visera principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initier les étudiants-es aux grandes problématiques environnementales et économiques (sur-exploitation des ressources, changement climatique etc.) afin d'être en mesure de conduire une analyse réflexive et critique en terme de politique économique et afin de faire émerger des questionnements relatifs aux contextes actuels • De manière plus transversale, permettre à l'étudiant-e de disposer de capacités d'analyse, de synthèse et d'exploitation des données 			
<p>Bibliographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bontems, P. & Rotillon, G., Economie de l'environnement, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010, 128 pages. • Chiroleu-Assouline, M. & Beaumais, O., Economie de l'environnement, Paris, Bréal, coll. « Amphi Economie », 2002, 239 pages. • Faucheux, S. & Noël, J-N., Economie des ressources naturelles et de l'environnement, Paris, Armand Colin, coll. « U Série Economie », 1995, 370 pages. • Rotillon, G., Economie des ressources naturelles, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010, 128 pages. • Vivien, F-D., Economie et écologie, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1994, 120 pages. 			

<ul style="list-style-type: none"> Vivien, F-D., Le développement soutenable, La Découverte, coll. « Repères », 2005, 122 pages. 	
Session 1	La note finale est donnée suite à une épreuve sur table en deux heures.
Session 2	La note finale est donnée suite à une épreuve sur table en deux heures.

3EEC6811	Econométrie Appliquée : Logiciels Econométriques	Sessi TOKPAVI sessi.tokpavi@u- paris10.fr	16h TD Semestre 6
<p>Objectifs du Cours : Le présent cours-TD a pour objectif de familiariser le public à un logiciel d'économétrie. Il s'agit concrètement de jeter le pont entre la théorie de l'estimation par les moindres carrés et les problèmes connexes (hétéroscédasticité, autocorrélation, multicollinéarité) d'une part, et la pratique (exemples concrets d'estimation à partir de données économiques) d'autre part. Une première partie est dédiée à l'analyse statistique exploratoire univariée et bivariée. Le cours a lieu en salle informatique. Le logiciel économétrique choisi est SAS (Statistical Analysis System) qui est de nos jours l'environnement logiciel de référence dans les grandes entreprises.</p>			
<p>Plan du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 1 : Familiarisation avec le logiciel SAS - Chapitre 2 : Analyse exploratoire univariée et bivariée - Chapitre 3 : Estimation du modèle de régression linéaire sous SAS - Chapitre 4 : Violation des hypothèses (hétéroscédasticité, autocorrélation) : application sous SAS - Chapitre 5 : Le problème de la multicollinéarité : application sous SAS 			
<p>Bibliographie :</p> <p>Amemiya, T. (1985), Advanced Econometrics, Harvard Univ. Press, Cambridge, Massachussets.</p> <p>Bourbonnais, R. (2008), Econométrie, Dunod, 7e édition.</p> <p>Greene, W. H. (2005), Econométrie, Pearson.</p> <p>Gujarati, D. N. (2003), Basics Econometrics, 4th Edition, McGraw-Hill.</p> <p>Ringuède, S. (2008), SAS - Introduction au décisionnel : méthode et maîtrise du langage, Editions Pearson.</p> <p>Rousseau, S. et V. Patilea (2000), "Méthodes statistiques de Régression", cours</p>			
<p>Sessions 1 & 2 : Note unique sur 20 à l'issue d'une épreuve écrite de deux heures en salle informatique</p>			

3EEG6015	Théories économiques contemporaines	REBEYROL Antoine	24 h CM Semestre 6
<p>Théories économiques contemporaines</p> <p>L'enseignement, centré sur des problèmes de macro-dynamique, est un complément des autres cours de macroéconomie de L3.</p> <p>Une première partie du cours porte sur des théories endogènes du cycle, telles qu'elles se sont développées dans le courant keynésien.</p> <p>Une seconde partie analyse les effets macroéconomiques des rigidités de prix, dans le cadre des équilibres à prix fixes.</p> <p>Une troisième partie s'attache aux problèmes de politique monétaire. Elle oppose deux modèles de référence à horizon infini et optimisation inter-temporelle explicite. Le premier est un modèle classique reposant sur des hypothèses de concurrence parfaite, tandis que le second, « nouveau keynésien », suppose une concurrence monopolistique et admet un certain degré de rigidité des prix.</p>			
<p>Compétences visées</p> <p>Les compétences visées concernent la compréhension de mécanismes macroéconomiques fondamentaux, en particulier sur les impacts de la politique monétaire, et l'acquisition d'une réflexion critique sur la discipline.</p>			
<p>Bibliographie :</p> <p>G. Abraham-Frois, <i>Dynamique économique</i>, 9^{ème} édition, Dalloz 2009.</p> <p>J.-P. Bénassy, <i>Macroéconomie et théorie du déséquilibre</i>, Dunod 1984.</p> <p>J. Gali, <i>Monetary Policy, Inflation and the Business Cycle</i>, Princeton University Press, 2008.</p> <p>J.-F. Jacques et A. Rebeyrol, <i>Croissance et fluctuations</i>, Dunod 2001.</p> <p>V. Mignon, <i>La macroéconomie après Keynes</i>, La Découverte 2010.</p> <p>M. Woodford, <i>Interest and Prices</i>, Princeton University Press, 2003.</p>			
Session 1	Epreuve sur table		
Session 2	Epreuve sur table		

Licence 3 Gestion et Gestion-langues et Sociétés

3EEC5613	Comptabilité financière	Danièle PHILIPPE Judith SAGHROUN	20 h CM 18 h TD Semestre 1
<p>Objectifs :</p> <p>après une révision des travaux de fin d'exercice, approfondir les connaissances comptables par une introduction aux normes IFRS et à la consolidation.</p>			
<p>Plan du cours :</p> <p><u>INTRODUCTION : VERS UNE NORMALISATION INTERNATIONALE</u></p> <p>PREMIERE PARTIE:COMPTABILITE GENERALE;LES TRAVAUX D'INVENTAIRE</p> <p>SECTION 1/ LES IMMOBILISATIONS</p> <p>SECTION 2/ L'AMORTISSEMENT DES ACTIFS</p> <p>SECTION 3/ LES DÉPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</p> <p>SECTION 4/ LES STOCKS</p> <p>SECTION 5 /DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS ET PROVISIONS</p> <p>CLIENTS / RISQUES ET CHARGES/PROVISIONS REGLEMENTEES</p> <p>SECTION 6/ LA REGULARISATION DES CHARGES ET DES PRODUITS</p> <p>SECTION 7/ LES CESSIONS D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS</p> <p>SECTION 8/ REGULARISATION DES COMPTES DE BILAN</p> <p>Créances et dettes en monnaie étrangère</p> <p>Subventions d'investissement</p> <p>DEUXIEME PARTIE : INITIATION AUX NORMES IFRS ET NOTIONS DE COMPTABILITÉ ANGLO-SAXONNE</p> <p>TROISIÈME PARTIE : L'ESSENTIEL DE LA CONSOLIDATION</p> <p>NOTION DE GROUPE, POURCENTAGE D'INTERET, DE CONTRÔLE</p> <p>OPÉRATIONS RÉCIPROQUES ET RETRAITEMENTS</p> <p>TABLEAUX DE DETERMINATION DES INTERETS HORS GROUPE</p> <p>TABLEAUX PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES.</p> <p>QUATRIÈME PARTIE : TECHNIQUE COMPTABLE APPROFONDIE</p> <p>ABANDONS DE CRÉANCES</p> <p>CONTRATS A LONG TERME</p> <p>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</p> <p>Bibliographie : Comptabilité approfondie DCG 10, Foucher, 2014</p>			
3EEC5614	Comportement du consommateur	Pauline de PECHPEYROU	36 h CM 18 h TD Semestre 1

3EEC5615	Etudes et Recherche en marketing	Patrick SIMON	
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les fondements du comportement du consommateur pour mieux définir la politique marketing de l'entreprise - Comprendre les facteurs psychologiques et sociologiques qui influencent les décisions du consommateur - Comprendre les décisions d'achat et de consommation - Maîtriser le recours aux différents types d'études et savoir mener une étude depuis la conception jusqu'à l'analyse - Savoir concevoir et exploiter une expérimentation 			
<p>Plan du cours :</p> <p>« COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR »</p> <p>INTRODUCTION GENERALE</p> <p>Chapitre 1. OFFRE PRODUIT ET ADOPTION DE L'INNOVATION</p> <p>Chapitre 2. PERCEPTION ET MEMORISATION</p> <p>Chapitre 3. LE PROCESSUS DE DECISION D'ACHAT</p> <p>Chapitre 4. L'ENVIRONNEMENT D'ACHAT ET LES VARIABLES SOCIALES</p> <p>Chapitre 5. PUBLICITE ET ETHIQUE</p> <p>Chapitre 6. LES DETERMINANTS DE LA CONSOMMATION</p> <p>SYNTHESE GENERAL</p>			
<p>« ETUDES ET RECHERCHES EN MARKETING »</p> <p>INTRODUCTION GENERALE</p> <p>Chapitre 1. LES ETUDES QUALITATIVES</p> <p>Chapitre 2. LES ETUDES QUANTITATIVES</p> <p>Chapitre 3. EXPLOITER LES DONNEES QUANTITATIVES</p> <p>Chapitre 4. LA METHODE EXPERIMENTALE</p> <p>SYNTHESE GENERALE</p>			
<p>Bibliographie :</p> <p><u>Etudes et recherches en marketing :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manu Carricano, Fanny Poujol et Laurent Bertrandias (2011), <i>Analyse de données avec SPSS</i>, 2^{ème} édition, Pearson • Delphine Dion (2008), <i>A la recherche du Consommateur : Nouvelles techniques pour mieux comprendre le client</i>, Dunod, coll. Fonctions de l'entreprise • Yves Evrard, Bernard Pras et Elyette Roux (2009), <i>Market : Fondements et méthodes des recherches en marketing</i>, 4^{ème} édition, Dunod • Jean-Luc Giannelloni et Eric Vernet (2012), <i>Etudes de marché</i>, 3^{ème} édition, Vuibert <p><u>Comportement du consommateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Joël Brée (2012), <i>Le comportement du consommateur</i>, Dunod, 3^{ème} édition. • Denis Darpy et Pierre Volle (2011), <i>Comportement du consommateur : Concepts et outils</i>, 3^{ème} édition, Dunod. 			

- Patrick Hetzel (2002), *Planète Conso – Marketing expérientiel et nouveaux univers de consommation*, Editions Organisation.
- Jacques Lendrevie et Julien Lévy (2014), *Mercator: Tout le marketing à l'heure numérique*, 11^{ème} édition, Paris, Dunod.
- Michael R. Solomon (2013), *Comportement du consommateur*, Pearson Education.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu (50%) : test et préparation (25%), étude en groupe (25%) • Examen écrit (50%) : pour chacune des deux matières, l'examen final comporte 10 points sous forme de QCM et 10 points sous forme de questions de réflexion.
Session 2	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve orale (100%)

3JDT5TR3	Droit du travail	Hélène GAYMARD	20 h CM Semestre 1
<p>Objectifs : Appréhender les rapports juridiques individuels et collectifs qui naissent entre un employeur et ses salariés.</p> <p>Le cours présente les normes applicables à la conclusion, l'exécution et la rupture du contrat de travail. Il traite également de certains aspects des relations collectives dans l'entreprise.</p>			
<p>Plan du cours :</p> <p>Thème 1 : L'environnement social de l'entreprise</p> <p>définition et objet du droit du travail, spécificités du droit du travail, sources du droit du travail, justice du travail.</p> <p>Thème 2 : Le contrat de travail</p> <p>Les caractères distinctifs du contrat de travail, l'accès à l'emploi, la conclusion du contrat, le choix du type de contrat, le pouvoir de contrôle du chef d'entreprise, le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise, les obligations générales des parties, la modification du contenu du contrat de travail, le transfert d'employeur.</p> <p>Thème 3 : Les modes de rupture du contrat de travail</p> <p>La démission, la prise d'acte de rupture, la rupture conventionnelle, la résiliation judiciaire, le licenciement pour motif personnel et le licenciement pour motif économique.</p> <p>Thème 4 : Les relations collectives</p> <p>Les conflits collectifs, les syndicats, la représentation élue du personnel, le statut protecteur des représentants du personnel.</p> <p>Bibliographie sommaire :</p> <p>Droit du travail, Hess Fallon et Simon, Sirey Droit des contrats de travail, Petit, Master Pro, Gualino Extenso éditions Droit du travail, Coeuret, Verdier, Souriac, Dalloz éditions Manuel de droit du travail, Teyssié, Litec</p>			
<p>Modalités de contrôle des connaissances :</p>			
Session 1 et 2	Examen écrit qui porte sur un contrôle des connaissances acquises et une mise en situation pratique.		

3EGS5005	Sociologie des organisations	Béatrice BELLINI	18 h CM Semestre 1
-----------------	-------------------------------------	-------------------------	-------------------------------

Objectifs :	
Mieux comprendre et analyser le fonctionnement des organisations grâce au cadre théorique de la sociologie des organisations.	
Plan du cours :	
Evolution du travail et classification des théories Analyser le comportement humain au cœur de l'organisation Analyser le comportement de l'organisation face à l'individu L'analyse stratégique par l'acteur Les déterminants du jeu des acteurs Les nouvelles sociologies des organisations	
Bibliographie :	
Bernoux P. (2009), La sociologie des organisations, Editions Points. Crozier M. & Friedberg E. (1977), l'acteur et le système, Editions Points.	
Modalités de contrôle des connaissances	
Session 1	Examen terminal écrit avec questions sur la partie cours et exercices d'application Possibilité de bonus pour des travaux réalisés en cours
Session 2	Examen écrit avec questions sur la partie cours et exercices d'application

3EEC5619	Culture Générale	Michel LEROY	18h CM Semestre 2
Objectifs :			
l'objectif de ce cours est d'ouvrir les étudiants à la culture générale sur des thèmes très variés, les incitant ainsi à lire, à réfléchir et à se cultiver. Les cours sont toujours supportés par des concepts théoriques forts, avec des auteurs majeurs, mais actualisés par des exemples du quotidien (la presse) et des vécus personnels. Le cours croise Histoire, Philosophie, techniques et pratiques, voire expériences personnelles.			
Plan du cours :			
Il s'agit de 14 thèmes intéressant un monde global ; l'enjeu est de positionner l'étudiant dans un espace qui est à la fois une chance et un risque.			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les Capitalismes 2. Les Crises 3. Les Fonds souverains 4. Les Ports et routes maritimes 5. L'entreprise (entrepreneuriat, social business) 6. L'alimentation 7. Le Climat 8. L'Eau 9. L'Energie 10. Le Sport 11. L'ingérence (la justice internationale) 12. La Corruption 13. Les réseaux 14. Les médias 			
Bibliographie :			
La presse			

3EGS5009	Gestion de projets	Adrien GAULUPEAU	15 h TD + 15h TD
3EGS6009			Semestres 1 +2

Objectifs :			
La cours de gestion de projets doit permettre aux étudiants d'apprendre à mener un projet depuis son idée jusqu'à sa concrétisation : gestion d'équipe, gestion de projet et suivi d'un budget.			
Plan du cours :			
Introduction à la gestion de projets			
Choix du projet par équipes			
Suivi des projets par l'enseignant : objectifs, calendrier, actions...			
Deux oraux sont organisés au cours du premier semestre pour vérifier la faisabilité de l'idée puis les premières étapes du projet			
Au second semestre, les étudiants sont dans la réalisation. Un événement est créé au minimum.			
Un oral est organisé au cours du semestre en plus d'un encadrement par groupe.			
Les groupes d'étudiants disposent d'un budget au départ, alloué par l'association de Gestion G&You. L'objectif est aussi de tenir ce budget, voire de le faire fructifier durant l'année			
Session 1	Grand Oral		
Session 2	Mémoire		

3EEC5807	Introduction au web marketing et community management	Régis SAVARY	12 h CM Semestre 1
Objectifs :			
Initier les étudiants au Digital. l'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux nouvelles technologies de l'information et de les initier notamment aux community management, aux réseaux sociaux et au référencement internet.			
Plan du cours :			
1 Pourquoi intégrer Internet à sa stratégie d'entreprise			
2 Stratégie de communication			
3 Stratégie de référencement			
4 Stratégie de liens sponsorisés			
5 Stratégie Social Media			
6 Stratégie emailing & newsletter			
7 Stratégie d'affiliation			
Modalités de contrôle des connaissances :			
Session 1	QCM		
Session 2	Exposé oral		

3EEC5618	Nouvelles formes du marketing	Christophe BENAVENT	16 h CM Semestre 1
Objectifs : ce cours a pour objet de couvrir les nouveaux champs du marketing.			
Plan du cours : Le cours est scindé en plusieurs parties qui évoluent en fonction de l'actualité : e-marketing et NTIC, marketing et développement durable, marketing viral, marketing tribal, innovations marketing, Digital, Objets connectés...			
Modalités de contrôle des connaissances :			
Session 1	Dossier à rendre, type mémoire		
Session 2	Examen écrit		

3EGS5007	Comportement individuel et collectif	Marie-Aline ROULE	18h TD Semestre 1
Objectifs : améliorer sa communication orale			
Plan du cours : Dans un climat bienveillant, l'étudiant prend confiance et dédramatise la prise de parole en public.			
Préparation : vers une meilleure aisance à l'oral			
<ul style="list-style-type: none"> - relaxation - posture et gestuelle - respiration - placement de la voix - diction / articulation - projection 			
Structuration et entraînement : pour une clarté de l'exposé			
<ul style="list-style-type: none"> - rappel de la structure de base d'une présentation (introduction, développement, conclusion) - mise en pratique de certains outils du comédien 			

- conseils et exercices ciblés
- plusieurs présentations pour s'entraîner (avec et sans PowerPoint)

Bibliographie :

Rodenburg, Patsy, The Actor Speaks, Voice and the performer, Methuen Drama, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1	Présentation orale individuelle sans support sur un article au choix
Session 2	Présentation sur un thème au choix, en groupe de 3 ou 4 avec support PowerPoint et document à rendre à l'écrit (plan détaillé, bibliographie)

3EGS5011	Introduction aux Système d'Information et bases de données	Juliette ARNAL Sana Ben Hamida	12h CM 12h TD Semestres 1 +2
-----------------	---	---	---

Objectifs :

- Comprendre les concepts de Systèmes d'Informations et Bases de données
- Apprendre à gérer une base de données en fichiers avec Excel
- S'initier au traitement des données par le langage VBA afin de faciliter / fiabiliser l'utilisation de modèles développés sous Excel
- Concevoir et structurer une base de données relationnelle sous ACCESS
- Mettre au point des requêtes d'interrogation d'une de base de données relationnelle sous ACCESS
- Construite des formulaires et des sous-formulaires pour interagir avec la base sous ACCESS

Plan du cours :

- I- Introduction
- Les Systèmes d'Information
 - Les Bases de Données
 - Les systèmes de Gestion de Bases de Données
 - Les SGF (Excel)
 - Les SGBD (ACCESS)

Partie I : Excel VBA

- II- Excel comme un mini-SGBD
- Représentation des données sous Excel : Les feuilles de données, la mise en forme, ...
 - Saisie et validation des données
 - L'interrogation des données : les fonctions de recherche avancées
 - L'analyse des données sous Excel
 - i. Les filtres automatiques et élaborés
 - ii. Les sous-totaux
 - iii. Le croisement des données
 - iv. Les formulaires
- III- Le traitement des données par les macros VBA d'Excel
- Introduction à VBA sous Excel
 - VBA sous Excel : environnement de travail
 - Structures de contrôle sous VBA

- Construction de l'interface graphique
- Fonctions et paramètres
- Fonctions, procédures et méthodes

Partie II : SGBD ACCESS

IV- Les bases de Données Relationnelles sous ACCESS

- Créer la structure des tables
- Définir les champs et les propriétés
- Définir les clés (primaires et étrangères),
- Définir les occurrences et les cardinalités
- Définir et gérer les liens entre les tables
- Saisie et suppression des enregistrements
- Modification des données

V- Analyser les données : les requêtes

- Créer une requête à partir d'une ou plusieurs tables
- Les tris sur un ou plusieurs champs
- Les requêtes avec champs calculés et le groupement

VI- Conception des bases de données Relationnelles

- Définition
- Le modèle Entité/Association
 - Les Entités : notion d'entités, clé primaire, attributs, ...
 - Les associations, cardinalités, types d'association
- Le modèle logique ML : passage du E/A vers le ML

VII- **Les formulaires**

- Intérêt des formulaires
- Créer un formulaire et le lier à une table
- Insérer des contrôles : zones de textes, cases à cocher, liste déroulantes, ... et les lier aux champs de la table
- Mettre en forme le formulaire
- Rechercher, ajouter, supprimer des données dans la table à partir du formulaire
- Créer des formulaires basés sur des requêtes

VIII- **Les formulaires multi-tables**

- Comprendre les liens logiques père/fils entre les tables
- Gestion des liens logiques par les sou-formulaires
- Gestion des liens logiques par les zones de listes déroulantes

IX- **Les États**

- Créer des états colonnes ou tableaux
- Mettre en forme un état : entête, pied de page, logo, ...
- Groupement avec les sous-états
- Ajouter des champs de calcul
- Enregistrer un rapport au format PDF

Bibliographie :

- Access 2013, Le Guide Complet, de Loos Spartel, Céline, Micro Application, 2014.
- Access 2007 Référence, Créez et gérez les bases de données, de Hervé Inisan, Édition : Eyrolles – 2007.
- VBA pour Excel 2010 : Le guide complet", Jean - Paul MESTERS, Micro Application, 2010.
- Introduction à la programmation avec VBA Applications avec Excel, Robert Chevallier, Pearson Education, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1	Devoir machine 1H30 (65%) – Note de remise de Tds (35%)
Session 2	Examen machine 50mn (50%) – Interrogation + remise de Tds (50%)

3EEC6621	Analyse financière	Céline BARREDY	18h CM 18h TD Semestre 2
<p>Objectifs :</p> <p>permettre aux étudiants de mener l'analyse financière d'une entreprise à partir des outils et procédures classiques de l'analyse financière,</p> <p>Permettre aux étudiants d'être en capacité d'apporter des prescriptions suite aux résultats de l'analyse.</p>			
<p>Plan du cours :</p> <p>Partie 1 : Les estimateurs de création de richesse</p> <p>Partie 2 : Les investissements et leurs conséquences sur la solvabilité de l'entreprise</p> <p>Partie 3 : Les choix de financement</p> <p>Partie 4 : Estimation de la rentabilité</p>			
<p>Bibliographie :</p> <p>Batsch, L. (2000). <i>Le diagnostic financier</i> (No. 123456789/1724). Paris Dauphine University.</p> <p>Colasse, B. (2010). <i>L'analyse financière de l'entreprise</i>. La Découverte.</p>			
<p>Modalités de contrôle des connaissances :</p> <p>Examen en fin de session</p>			

3EEC6622	Choix des investissements	Jean-François GUEUGNON	18h CM 18h TD Semestre 2
<p>Objectifs : Évaluation des projets d'investissement en univers incertain – Niveau 1</p>			
<p>Plan du cours :</p> <p>PREMIÈRE PARTIE : LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT</p> <p>Chapitre 1 : Les caractéristiques d'un projet d'investissement</p> <p>Section 1 : La notion d'investissement</p> <p>Section 2 : Les flux nets de trésorerie</p> <p>Chapitre 2 : L'admissibilité des projets d'investissement en univers déterministe</p> <p>Section 1 : Les critères de rentabilité</p> <p>Section 2 : Les conséquences du choix du critère de rentabilité</p> <p>Section 3: La remise en cause des critères classiques d'investissement</p>			

Chapitre 3 : L'introduction du risque dans le choix des investissements

Section 1 : Le risque et l'incertitude

Section 2 : La prise en considération du risque en avenir incertain non probabilisable

Section 3 : La prise en considération du risque en avenir incertain probabilisable

Chapitre 4 : L'utilité du projet d'investissement

Section 1 : Les caractéristiques de la fonction d'utilité

Section 2 : La construction de la fonction d'utilité

Section 3 : La formation des courbes d'indifférence

Deuxième partie: LES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN UNIVERS INCERTAIN

Chapitre 1 : Le modèle de portefeuille de Markowitz

Section 1 : Les hypothèses et la formulation du modèle

Section 2 : Le choix de portefeuille et la frontière efficiente

Section 3 : Le concept de diversification et ses limites

Chapitre 2 : Le modèle de marché de Sharpe-Lintner

Section 1 : L'introduction de l'indice de marché

Section 2 : L'étude de la diversification

Chapitre 3 : Le modèle d'équilibre des actifs financiers (M.E.D.A.F.)

Section 1 : Les fondements du M.E.D.A.F.

Section 2 : La relation d'équilibre rentabilité-risque

Section 3 : Les implications du M.E.D.A.F.

Bibliographie :

J. BESSE, Y. LEQUIN, J. C. TESTON : Le Choix des investissements, PUBLI-UNION, 1976.

J. FRAIX : Manuel d'évaluation de projets industriels, PREMISES DE BOECK-UNIVERSITE, 1988.

A. GALESNE : Les Décisions financières de l'entreprise : l'investissement, DUNOD, 1981.

E. GINGLINGER : Les décisions d'investissement – Exercices et cas corrigés. NATHAN. 1998.

M.A. LEUTENNEGER : Gestion de portefeuille et théorie des marchés financiers. Economica. 1999.

N. MOURGUES : Le choix des investissements dans l'entreprise. Gestion Poche, ECONOMICA, 1994

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1	Test de travaux dirigés (pondération : 50%) et examen final (pondération : 50%)
Session 2	Examen final (pondération : 100%)

3EEC6620	Comptabilité Analytique de Gestion	Jean-Christophe SCILIEN	24h CM 18h TD Semestre 2
----------	------------------------------------	-------------------------	--------------------------------

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des mécanismes de coût d'un produit, d'une fonction ou d'un service. Déterminer les montants activables (frais de développement par exemple). Etablir des prévisions et expliquer les écarts avec les objectifs fixés, ou le budget. Gérer la rentabilité des produits ou services de l'entreprise afin de prendre les décisions stratégiques. Il s'agit d'un cours qui utilise, autant les concepts économiques (ex. rendements d'échelle d'une fonction de production), que les concepts issus de la gestion (ex. comportements humains et organisationnels, contrôle par les budgets). L'objectif reste de comprendre les apports et les biais des outils de gestion utilisés à l'heure actuelle par les entreprises.

Moyens pédagogiques : Apports d'outils et de méthodologies, nombreuses études de cas traitées en cours, confrontations d'expériences. Des cas pratiques complémentaires sont disponibles pour les L3 sur le blog de l'enseignant.

Plan du cours :

INTRODUCTION

Finalités de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion

Définition et contenu (outils traditionnels, dimension humaine)

Place dans l'organisation

I- Le vocabulaire du gestionnaire et son pouvoir sur les coûts

Section 1. Sémantique et contenu

1. Coûts réversibles et irréversibles
2. Coûts déterminés et discrétionnaires
3. Coûts internes et externes
4. Coûts contrôlés et administrés

Section 2. Question de démarche et de but

1. Coûts réels *versus* coûts standards
2. Coûts complets *versus* coûts partiels
3. Coûts visibles *versus* cachés

II- Analyse des coûts pour un marché global – les éléments de base

Section 1. La démarche

- 1.- Les charges de la comptabilité analytique et leur traitement
- 2.- Le traitement des charges incorporables
- 3.- Du coût d'achat au coût de revient (coûts d'achat, de production, de revient, de distribution)
- 4.- Les coûts intermédiaires, dit « par stade » d'avancement

Section 2. Les stocks et leurs conventions implicites

1. Valorisation différente des entrées et des sorties de stocks (FIFO, LIFO, CUMP)
2. Les fiches de stocks
3. Les incidences des variations de stocks sur le résultat final
4. Le problème des encours

III – Analyse des coûts pour un marché global – la construction des coûts complets

1. La répartition des charges indirectes
 - 1.1. Les centres d'analyses
 - 1.2. L'Activity Based Costing (ABC)
2. Vers une nouvelle démarche des coûts, l'analyse de la valeur

IV- Analyse des coûts pour un marché segmenté

- 1.- Seuil de rentabilité et sélection d'investissement
- 2.- Les coûts partiels (direct costing)
- 3.- L'imputation rationnelle des charges fixes
- 4.- Le coût marginal
- 5.- Limites et apports des outils

V- Analyse, mesures et suivi du système production

1. La gestion par les coûts préétablis ou les coûts standards
2. Analyse des écarts sur coûts
 - 2.1. Ecart sur charges directes
 - 2.2. Ecart sur charges indirectes

3. Interprétation des écarts

VI- Conclusion et prolongements

1. Synthèse des outils enseignés
2. Les outils de prévisions
 - 2.1. Fondamentaux de l'approche budgétaire
 - 2.2. Finalité des budgets
 - 2.3. Les budgets « classiques »
 - 2.3.1. Construction des budgets des ventes et des coûts de production
 - 2.3.2. Budget de trésorerie
 - 2.3.3. Etablissement des documents de synthèse prévisionnels

Compétences visées :

Prérequis ou compétences de départ : bases de la comptabilité générale. Retraitements en vue de l'obtention d'une vision plus économique de l'entreprise. Distinction entre provisions et amortissements. Etablissement des soldes intermédiaires de gestion, ainsi que des états intermédiaires, tels que bilan ou compte de résultat.

Compétences cibles : savoir mesurer les coûts d'un produit, d'une fonction ou d'un service. Comprendre les écarts de résultats entre comptabilité financière et comptabilité analytique. Expliquer les écarts avec les objectifs fixés, ou le budget. Gérer la rentabilité des produits ou services de l'entreprise. Comprendre les apports et les limites des outils de comptabilité de gestion, utilisés à l'heure actuelle par les entreprises capitalistes.

Bibliographie :

Ouvrages de base (notamment*) :

- BOUQUIN H***, « Comptabilité de gestion », Collection gestion, 5^{ème} édition, Economica, 2008
CATTAN M., IDRISSE N., KNOCKAERT P., « Maîtriser les processus de l'entreprise », Edition d'organisation, 4^{ème} édition, 2003
DEMEESTERE R., « Comptabilité de gestion et mesure des performances », Dunod, 2004
GAUTHIER F*, PEZET A., « Contrôle de gestion », Gestion appliquée, Collection Pearson, 2006
KAPLAN R., ANDERSON S., « Time driven activity based costing », Eyrolles, 2008

Cas pratiques et/ou études de cas corrigés :

- ALAZARD C., SEPARI S.**, « Contrôle de gestion », Manuel et application », DUNOD, 2011, édition révisée
JACQUOT T., MILKOFF R., « Analyse et maîtrise des coûts », 2^{ème} édition, Pearson, 2011
MARGOTTEAU E., « Contrôle de gestion », Ellipses, 2001
MESSIER S., « Contrôle de gestion », Hachette, 2^{ème} édition, 2011

Articles académiques de réflexion :

- ANTHONY R.N.**, « Planning and control systems, a framework for analysis », Management services, Mars Avril 1964
BERLAND N., « La gestion sans budget : évaluation de la pertinence des critiques et interprétation théorique », Finance Contrôle Stratégie, Volume 7, N°4, décembre 2004
BOUQUIN H., « Herméneutique du contrôle », 26^{ème} Congrès de l'Association Francophone de comptabilité (AFC), Lille, 2005
SCILIE J-Ch et al, « Les coûts cachés issus des plans sociaux », ISEOR, Lyon, 6 Juin 2013

Ouvrages d'approfondissement et/ou de référence :

- BOUQUIN H.**, « Le contrôle de gestion », Série Gestion, Editions PUF, 1991
GIBERT P. et LAVERGNE P., « L'analyse des coûts pour le management », Economica, 1978
LAUZEL P., « Comptabilité analytique et contrôle de gestion », 1967, Sirey (épuisé)
MEVELLEC P., « Les systèmes de coûts », Dunod, OEC, 2005
SHANK J.K. et GOVINDARAJAN V., « La gestion stratégique des coûts », Editions d'organisation, 1995

Site professionnel : Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion
<http://www.dfcg.fr/category/actualites/>

Modalités de contrôle des connaissances :	
Session 1	Contrôle continu – 50 %
Session 2	Partiel final – 50 %

3EEC6623	Marketing mix	Carole GODARD	Patrick SIMON	18h CM 18h TD Semestre 2
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	---

Objectifs :

Après avoir explicité l'élaboration de la stratégie marketing et le lien avec les cours de « Comportement du consommateur » et « Etudes et Recherches », ce cours traite des grandes composantes du mix-marketing (Produit/Services, Prix, Distribution, Communication), de la cohérence et de l'optimisation sous contrainte budgétaire des mix adoptés.

Plan du cours :

Introduction :

Replacer le marketing mix dans le schéma général du marketing

I. La politique de produit

Qu'est-ce qu'un produit ?

Politique de marque

Politique de gamme

Packaging

Les stratégies produit

L'innovation

II. La politique de prix

Les facteurs influençant la fixation des prix

Les méthodes de fixation des prix

Les stratégies de variation des prix (variation temporelle et temporaire)

III. La politique de distribution

Les canaux et réseaux de distribution

Les rapports de force entre fabricants et distributeurs

La force de vente

IV. La politique de communication

Les outils de la communication et leur évolution

Objectifs de la communication

La stratégie publicitaire

L'efficacité d'une campagne de communication

Bibliographie

**Marketing Management, Kotler & Dubois, Publi Union
Le Marketeur, coordonné par Christian Michon, Pearson Education**

Session 1	Partiel écrit de 2 heures
Session 2	Partiel écrit d'1 heure

3EEC6625	Culture d'entreprise et management	Michaël ROUX	18h TD Semestre 2
-----------------	---	---------------------	------------------------------------

Objectifs :

1. Favoriser une réflexion des étudiants sur les différentes cultures d'entreprise et leurs impacts sur le management
2. Confronter les étudiants au monde professionnel et leur transmettre des clés pour y entrer
3. Former les étudiants à des outils de base essentiels pour évoluer en entreprise

Plan du cours :

Des cours magistraux :

- Apports des principales notions théoriques et enjeux :
 - Notions clés liées à la culture d'entreprise,
 - Interactions entre culture et management, impacts sur la stratégie d'entreprise...
 - Impacts de la culture d'entreprise sur le quotidien du collaborateur...
- Illustrations et enrichissement grâce à des partages d'expériences réalisés par des intervenants extérieurs issus de différentes entreprises.

Des travaux personnels des étudiants

- Constitution de groupes de travail et choix d'une étude d'entreprise par groupe
- Réalisation des travaux tout au long du semestre pour alimenter l'étude : recherches, entretiens, analyses...L'objectif est de croiser différentes sources d'informations pour réaliser une analyse approfondie et critique. Livrable final : mémoire écrit et soutenance orale

Des Travaux Dirigés :

- Planification et suivi des travaux sur un semestre avec des points d'avancement réguliers
- Apport méthodologique :
 - Recherche d'informations
 - Préparation des entretiens (guide d'entretien, ciblage des interviewés...), réalisation des entretiens et exploitation (compte rendu...)...
 - Encadrement des travaux, aide à la résolution des difficultés
 - Outils de présentation écrite et orale : structuration et formalisation de présentation Powerpoint, éléments méthodologiques de présentation orale
 - Mises en situations, jeux de rôles
- Echange et enrichissement des analyses

Bibliographie :

- Le management interculturel comme processus de traduction : le cas d'une entreprise béninoise (F Pichault, J Nizet, Management International - été 2013)
- Dynamique culturelle dans le cas d'une fusion : et si faire évoluer sa culture était possible ? (Aldebert, Meier, Missonier, Revue Française de gestion, n° 206, 2010)
- La culture d'entreprise permet-elle de surmonter les différences interculturelles ? (H Karjalainen, Revue Française de gestion, n°204 / 2010)
- Culture d'entreprise : un actif stratégique (Olivier Devillard, Dominique Rey – Ed. Dunod)
- La culture d'entreprise pour manager autrement (Eric Delavallée – Ed. d'Organisation)
- Les rites dans l'entreprise (Jean-Pierre Jardel, Christian Loridon – Ed. d'Organisation)
- Stupeur et Tremblements (Amélie Nothomb – Ed. Albin Michel)
- Understanding cultural differences : Germans, Frenchs and Americans(Edward T. Hall, Milfred Reed Hall – Ed. Intercultural Press)

- Riding the waves of culture, understanding cultural diversity in business (Fons Trompenaars, Charles Hampden-Turner – Ed. Nicolas Braeley Publishing)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (30%)	2 travaux d'avancement demandés en cours de semestre en TD
Evaluation finale (70%)	Mémoire écrit et soutenance orale

3EEC6624	Droit des affaires	Hélène GAYMARD	18h CM	Semestre 2
-----------------	---------------------------	-----------------------	---------------	-------------------

Objectifs :

Acquérir des connaissances générales théoriques et pratiques sur la vie des entreprises. Saisir la dimension juridique de l'activité d'une entreprise depuis sa naissance jusqu'à sa disparition.

Plan du cours :

Introduction au droit des affaires

Section 1 : Définition et domaine du droit des affaires

Section 2 : Les sources du droit des affaires

Section 3 : Le règlement des conflits en droit des affaires

Titre premier : L'entreprise sous forme sociétaire

Chapitre 1 : Les règles de constitution des sociétés : de fond, de forme et de publicité

Chapitre 2 : Le fonctionnement des sociétés : les associés, les dirigeants, les organes de contrôle

Chapitre 3 : L'interruption de la société : les sanctions des irrégularités de constitution, la dissolution de la société

Titre deuxième : L'entreprise commerciale

Chapitre 1 : La qualité d'entreprise commerciale : les conditions d'accès à la profession commerciale, le statut professionnel du commerçant

Chapitre 2 : Les biens de l'entreprise commerciale : le fonds de commerce (bail commercial, propriété intellectuelle) et la protection juridique des biens de l'entreprise (concurrence déloyale..)

Titre troisième : L'entreprise en difficulté

Chapitre 1 : La prévention des difficultés de l'entreprise : la détection des difficultés et le traitement amiable des difficultés

Chapitre 2 : Les différentes procédures collectives : la procédure de sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaire

Bibliographie

Modalités de contrôle des connaissances :

Sessions 1	Examen écrit qui porte sur un contrôle des connaissances acquises et une mise en situation pratique.
Session 2	Examen écrit qui porte sur un contrôle des connaissances acquises et une mise en situation pratique.

3EGS6008	Optimisation appliquée à la gestion	Christian LEONARD	18h CM 18h TD Semestre 2
-----------------	--	--------------------------	---

Objectifs :

Dans ce cours semestriel, on étudie principalement la programmation linéaire. On aborde aussi l'optimisation de flux et les problèmes d'ordonnancement.

Programmation linéaire

L'accent est mis sur des exemples simples, de façon à permettre la compréhension des modèles et leur utilisation en pratique (maximisation de marge ou minimisation de coût de production sous des contraintes de ressources limitées et de demandes à satisfaire).

Plan du cours :

(1) Les premiers pas se font en abordant la résolution de manière graphique. Cette approche a pour but de permettre à l'étudiant de comprendre l'essentiel de la programmation linéaire. De façon à pouvoir aborder des programmes linéaires avec un grand nombre d'inconnues, il est indispensable d'étudier l'algorithme du simplexe.

(2) Rappel au sujet de la résolution par méthode du pivot de systèmes linéaires.

(3) Puis l'algorithme du simplexe est mis en place. D'abord dans des situations ne nécessitant pas de phase d'initialisation, puis avec une initialisation.

(4) Un logiciel OpenOffice d'algorithme du simplexe est rapidement présenté. On s'intéresse en particulier à la résolution de problèmes lourds comme ceux issus du transport optimal.

(5) On achève l'étude de la programmation linéaire par l'étude de la dualité qui permet en particulier l'interprétation des prix duaux.

Pour conclure

Les trois dernières semaines permettent d'aborder

(6) des problèmes de flux maximaux résolus à l'aide de l'algorithme de marquage, ainsi que

(7) des problèmes d'ordonnancement que l'on résoudra à l'aide des méthodes PERT et de potentiel.

Bibliographie :

Les notes de cours de Laurent Smoch sur la programmation linéaire (<http://www-imp.lmpa.univ-littoral.fr/~smoch/>).

Yadolah Dodge. Optimisation appliquée. Springer, 2005.

Dominique Lacaze. Optimisation appliquée à la gestion et l'économie. Economica, 1990.

Jiri Matousek and Bernd Gärtner. Understanding and Using Linear Programming. Springer, 2007 (de haut niveau mathématique et en anglais)

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1	Partiel écrit en temps limité 50% et TD 50%
Session 2	Partiel écrit en temps limité

3EEC6626	Culture générale et lecture	Carole GODARD	18h CM
-----------------	------------------------------------	----------------------	---------------

	de la presse économique		Semestre 1
Objectifs :			
Ce cours s'inscrit dans le bloc « Culture Générale » de la Licence Sciences de Gestion et doit constituer un socle de connaissances larges en vue du cours de Culture Générale au second semestre. Il vise à acquérir une culture économique à la fois sur l'actualité, les divers secteurs d'activités, les entreprises et leurs dirigeants.			
Plan du cours :			
L'objectif pour des étudiants amenés à travailler prochainement en entreprise est d'apprendre le réflexe et le plaisir de la lecture de la presse. Grâce à une méthodologie très rigoureuse et contraignante de lecture du journal, les étudiants devront être capables avant la fin du semestre, simplement en feuilletant le journal, de repérer très rapidement et retenir l'essentiel de l'actualité : ce qui est important pour leurs études et/ou leur métier futur mais aussi ce qui est intéressant par rapport à leurs propres centres d'intérêt.			
<i>Il s'agit donc d'acquérir en quelques semaines une méthode de lecture rapide et efficace de la presse économique</i>			
Chaque séance donne lieu à un décryptage de la presse sur une semaine.			
Réalisation d'une revue de presse			
Débats sur des thèmes d'actualité			
Présentation de l'actualité autour de grands thèmes majeurs			
Bibliographie :			
Les Echos			
Modalités de contrôle des connaissances :			
Session 1	Interrogation de 10mn chaque semaine et revue de presse		
Session 2	QCM		

3EEC6616	Introduction à la fonction RH	Annaïg LE ROUX	12h CM Semestre 2
Objectifs :			
L'objet de cet enseignement est d'étudier la fonction Ressources Humaines et ses différentes missions. Il vise en particulier à familiariser les étudiants aux aspects opérationnels de la gestion des hommes en leur offrant une connaissance des outils fondamentaux et une perspective globale du management des salariés au sein des entreprises.			
Plan du cours :			
Introduction :			

Chapitre 1

La rémunération

Chapitre 2

La GPEC

Chapitre 3

Le recrutement

Chapitre 4

Les relations professionnelles

Chapitre 5

La formation professionnelle continue

Bibliographie :

BENCHEMAN F., GALINDO G., *Gestion des Ressources Humaines*, Gualino, 2013

CADIN L., GUERIN F., PIGEYRE F., PRALONG J., *Gestion des ressources humaines : Pratique et éléments de théorie*, Éditions Dunod, 2012.

PERETTI J.-M., *Gestion des Ressources Humaines*, Vuibert, 2013.

THEVENET M., DEJOUX C., MARBOT E., NORMAND E., *FONCTIONS RH*, Pearson Education, 2009.

Session 1	Examen (1h30) : QCM + 2 questions portant sur le cours et sur l'actualité.
Session 2	Examen (1h30) : QCM + 2 questions portant sur le cours et sur l'actualité.

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE, PLAN D'ACCÈS

